

opera mundi europe

RAPPORTS HEBDOMADAIRES SUR L'ÉCONOMIE EUROPÉENNE

DANS CE NUMERO

- LETTRE DE BONN (P. 1-3)

Les industriels allemands face à la construction européenne

I - Une attitude foncièrement positive

- LES COMMUNAUTES AU TRAVAIL (P. 4-7)

L'ouverture du premier round de négociations avec Londres; L'augmentation des prix agricoles français; L'activité de la Banque Européenne d'investissement;.

- EUROFLASH (P. 11-41)

Sommaire analytique, P. 11

Index alphabétique, P. 40

N° 573 - 21 Juillet 1970

00 Av. Raymond-Poincaré

PARIS 16^e



LIBRARY



LETTRE DE BONN

Bonn. - L'économie allemande affronte présentement un certain nombre de difficultés et c'est à l'industrie qu'il incombe, pour l'essentiel, de les surmonter puisqu'elle assure la moitié au moins du produit national brut de la nation.

Les principales de ces difficultés tiennent à une hausse continue et excessive de l'expansion et à l'impossibilité où l'on s'est trouvé de lui imposer un ralentissement. Ainsi la République Fédérale est-elle entrée dans une phase caractéristique de crise conjoncturelle : d'une part les accroissements de productivité que l'on peut encore espérer pour réduire les coûts sont faibles; d'autre part de substantielles augmentations de salaire ont fortement stimulé la demande. L'addition de ces deux facteurs s'est traduite - comme c'était inévitable - par une incessante élévation des prix. Or, malgré tous ses efforts, le gouvernement fédéral n'a pas réussi jusqu'ici à trouver un moyen efficace de lutte contre ce mouvement des prix.

L'accroissement du produit national brut en termes réels a été évalué par le "Comité des Sages", dans son rapport pour 1970, à 5,5% pour le premier semestre et à 3,5% pour le second. Celui des importations par rapport à 1969 doit atteindre 13 %, mais celui des exportations 7,5 % seulement (contre 14 5 %, en 1969). Le niveau des revenus sera de 8 % supérieur à celui de 1969, et celui des salaires de 10 % environ. Ainsi n'existe-t-il plus aucune réserve de main d'oeuvre. Mieux : c'est à la présence de quelque 1,5 million de travailleurs étrangers qu'est dû, pour une large part, le maintien du rythme de la production.

Il faut avoir à l'esprit ces quelques données économiques de base si l'on veut comprendre la position de l'industrie allemande quant au développement de la construction européenne. Plus que jamais, cette industrie a besoin d'un grand marché pour que soient payants ses efforts de rationalisation à long terme. Plus que jamais aussi elle a besoin de la libre circulation de la main d'oeuvre pour résister à la pression sur les salaires qu'entraîne le plein emploi.

Il lui faut faire front également à l'afflux des investissements étrangers et à la multiplication des implantations industrielles en provenance de pays tiers. D'autant plus que le niveau élevé du taux d'intérêt pose de sérieux problèmes aux moyennes entreprises, en particulier: le taux actuel d'escompte - 7,5 % - a renchéri les crédits d'investissements, les portant à 10 % et même 11 %, et freinant ainsi considérablement les investissements de ces entreprises.

Cette situation a-t-elle modifié l'attitude des industriels allemands à l'égard du Marché Commun ? D'une manière générale cette attitude, positive, n'a pas varié à la suite de la récente évolution conjoncturelle, pas plus qu'elle ne l'a fait à la suite de récents conflits d'intérêts dans certaines branches. Au contraire, les principales associations d'industriels font grief au gouvernement fédéral de ne pas avoir suffisamment accéléré le rythme de l'intégration des Six. En même temps, ceux qui considèrent que l'on a eu tort de ne pas appeler l'industrie à participer à l'élaboration des Traités et à contribuer ainsi davantage à la construction de la Communauté ont perdu de leur audience.

Toutefois, on continue dans les milieux industriels à monter en épingle les dangers d'un protectionnisme communautaire, et l'on voudrait que la voie soit plus largement ouverte au libéralisme dans les relations extérieures de la CEE. L'histoire, mi-plaisante mi-sérieuse, selon laquelle le Marché Commun n'a apparemment trouvé son application qu'en République Fédérale, ne manque jamais de retrouver son crédit lorsque la balance des "bénéfices de l'intégration" semble menacée au détriment de l'industrie allemande.

L'industrie allemande admet que même après la création dans la CEE de toutes les conditions en faisant un véritable marché intérieur, il ne sera pas possible de parvenir à une parfaite égalisation des niveaux de puissance économique, de force concurrentielle et de standard de vie. Mais ce sentiment ne l'empêche pas d'appuyer les efforts de la Commission de Bruxelles pour donner corps à une politique commune de structures.

Il est vrai que l'on se heurte ici à une continuelle interférence des compétences des communes, des Länder et de l'Etat Fédéral, à laquelle s'ajoute le droit d'intervention des institutions européennes. Il en est résulté, au moins dans les zones frontalières, un renforcement de la tendance à rechercher, directement et empiriquement, le contact avec les homologues du pays voisin afin de parvenir, compte tenu des conditions réelles du marché, à une coopération raisonnable.

Les résultats des diverses enquêtes de la Commission, synthétisées dans son memorandum sur la politique industrielle commune, confirment la thèse suivant laquelle la taille des entreprises n'atteindra pas son optimum avant longtemps dans le Marché Commun.

C'est pourquoi les plus importantes des organisations industrielles réagissent favorablement à tous les travaux menés en faveur d'une accéléra-

tion des concentrations d'entreprises et de la définition d'un statut de société européenne. Sur ces deux points, des critiques se font entendre sur l'insuffisance d'initiative dont on accuse les gouvernements des pays membres de faire preuve.

Il ne convient pas de se dissimuler pourtant que cette attitude fondamentalement positive à l'égard de la construction européenne s'accompagne d'un certain nombre de réserves. C'est ce qu'il nous faudra examiner dans une prochaine "Lettre".

LES COMMUNAUTÉS AU TRAVAIL

L'OUVERTURE DU PREMIER ROUND DE NEGOCIATIONS AVEC LONDRES. - C'est mardi après-midi, 21 juillet, que s'est tenu à Bruxelles la première séance de négociation au niveau ministériel entre la Communauté européenne et la Grande-Bretagne. La réunion du 30 juin avait été uniquement consacrée aux discours de chaque délégation et aucune discussion n'y avait été engagée.

A l'ordre du jour de cette première séance figurait évidemment la définition d'un plan de travail. Fallait-il, d'entrée, se heurter à la pièce maîtresse de la négociation, c'est-à-dire le financement de l'Europe verte ? Ou convenait-il plutôt d'entamer la négociation en abordant des sujets qui doivent présenter moins de difficultés : adaptation au tarif extérieur commun, rythme de désarmement douanier intra communautaire, etc ... ? Dans le premier cas on prend le risque de rencontrer rapidement de graves affrontements; dans le second on tente de créer un climat favorable pour trouver un terrain d'entente sur les points épineux. C'est de la tactique à l'état pur, mais on comprend très bien quel clivage peut d'ores et déjà s'établir entre les Etats membres.

Avec cette première discussion de procédure, les Six expérimentent un système de négociation et en testent les avantages et les contraintes : choisir l'ordre des priorités, mais également arrêter matériellement les formules de discussions; créer des groupes d'experts devant examiner tout de suite les problèmes, ou faire précéder ces débats de discussions au niveau des suppléants ou des ministres. Avant leur réunion à Sept les ministres des affaires étrangères des Six n'étaient encore pas d'accord entre eux sur la proposition à faire à Londres, c'est-à-dire sur leur position commune présentée au nom de la Communauté par M. Walter Scheel (Allemagne), le président en exercice du Conseil de ministres. Pour les Six et pour la Grande-Bretagne, c'est vraiment la "voie étroite". Et dès cette première réunion, devait apparaître toute la rigueur que les Etats membres ont voulu donner à leur système de négociation, peut-être sans en apprécier exactement la portée.

La session des ministres des affaires étrangères avait été précédée lundi matin par une réunion des ministres des affaires économiques et des finances qui a examiné la situation conjoncturelle dans la Communauté. Les problèmes ne manquent pas. Dans un cadre plus général, vient de s'y ajouter la grève des dockers en Grande-Bretagne qui risque d'avoir de très graves conséquences sur l'économie et les finances britanniques et d'assombrir en conséquence le départ de la négociation sur l'adhésion.

Enfin les ministres des Affaires étrangères devraient avoir, en séance intergouvernementale, un échange de vues sur l'unification politique européenne. A l'issue de cette réunion, les ministres devaient, conformément aux décisions du

sommet de La Haye, remettre aux chefs d'Etat un rapport selon toute vraisemblance pas très "épais" et concluant à la réunion, deux fois par an, des ministres des affaires étrangères pour débattre des affaires politiques internationales.

L'AUGMENTATION DES PRIX AGRICOLES FRANCAIS. - Le Conseil de Ministres de l'agriculture des Six a entériné la semaine dernière les hausses de prix agricoles français proposées par la Commission européenne et le gouvernement français et rendues nécessaires, on le sait, comme conséquence de dévaluation du franc au mois d'août 1969. Ce relèvement doit être de 12,5 % et s'effectuer en deux ans, c'est-à-dire pour le début de la prochaine campagne agricole (1971/72).

Jusqu'à présent, le gouvernement français n'avait relevé que les prix des produits laitiers et de la viande bovine; assez sensiblement d'ailleurs, puisque la presque totalité de la hausse avait été effectuée. Rien par contre n'avait été encore fait pour les autres produits. Les augmentations décidées la semaine dernière sont les suivantes : 2 % pour les graines oléagineuses et le sucre; 3 % pour le blé tendre et dur; 4 % pour l'orge et le seigle; 4,5 % pour le maïs et 12,5% pour le riz. Par rapport au fossé qui reste à combler, ces chiffres paraissent évidemment faibles et l'on pouvait se demander si le gouvernement de Paris, soucieux d'éviter toute tendance inflationniste supplémentaire, remplirait ses engagements à la date prévue. M. Bernard Pons, Secrétaire d'Etat français à l'agriculture, a rassuré ses partenaires sur ce point. Mais il est bien évident que pour deux productions au moins - le blé et le sucre - qui sont déjà excédentaires, il est difficile d'accroître brutalement et de façon sensible les prix à moins de risquer de créer de nouveaux surplus. Aussi faut-il s'attendre que cette année, et surtout l'année prochaine, la France soit amenée à reprendre par voie fiscale une partie de la hausse des prix qu'elle aura consentie aux producteurs. A moins que, -ce qui n'est pas exclu mais paraît en tout état de cause difficile à réaliser en raison de l'opposition de plusieurs Etats membres - la négociation avec la Grande-Bretagne ne fournisse l'occasion de diminuer les niveaux de certains prix européens. Dans ce cas, la France n'aurait plus qu'une partie du chemin à parcourir. C'est là une orientation qui a fait un certain nombre d'adeptes à la Commission et au sein du gouvernement français. Mais elle a aussi des adversaires déclarés en Allemagne, en Belgique ou en Italie suivant les produits.

L'ACTIVITE DE LA BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT. - La B.E.I. vient de rendre public son rapport d'activité pour l'année 1969 où elle brosse un tableau d'ensemble de la situation économique dans la Communauté et dans les pays associés et procède à une analyse de son activité, de son bilan et de son compte de profits et pertes.

A propos du financement des investissements dans la CEE, le rapport souligne qu'il n'a pas toujours été "aussi aisé" que l'année précédente. Les entreprises de la Communauté ont néanmoins réussi à faire front avec une assez remarquable faculté d'adaptation aux problèmes financiers auxquels elles se sont trouvées confrontées. Elles ont continué souvent de répercuter largement dans leurs prix de vente la hausse des coûts salariaux et de leurs autres charges d'exploitation. Le taux d'auto-financement brut s'est nettement accru en France et s'est de nouveau amélioré en Belgique et aux Pays-Bas. L'expansion des bénéfices non distribués et de plus larges émissions d'actions en numéraire ont contribué à renforcer les fonds propres de nombreuses entreprises de la CEE un peu plus vite que ne s'accroissait l'endettement. Dans le cadre de leurs appels à des ressources extérieures de financement, les entreprises de la Communauté ont surtout accru leurs emprunts auprès des intermédiaires financiers.

Quelles ont été les activités de la Banque elle-même ?

- 1°) Les prêts. Les demandes de prêts adressées à la Banque ont marqué une augmentation relativement importante. Comme de coutume, les emprunteurs italiens ont été les plus favorisés mais les demandes en provenance de France et des Pays-Bas ont été plus fortes que l'an passé et celles d'emprunteurs allemands se sont accrues vers la fin de l'année. La Banque, dans sa politique d'action des prêts, a continué d'apporter une attention particulière aux grands projets d'infrastructure, soit dans des zones économiquement peu favorisées, soit en faveur des voies de communication intracommunautaires. Mais elle a également intensifié et diversifié ses interventions en faveur de l'industrialisation, en s'attachant à favoriser les opérations impliquant la coopération entre entreprises de plusieurs pays membres.

Durant l'année, la BEI a signé 43 contrats de prêts pour un montant de 321,8 millions d'unités de compte (contre 214 millions en 1968), ce qui représente une augmentation de plus de 50 %, soit 30 prêts pour 263,4 millions au titre des opérations ordinaires et 13 prêts pour 58 millions au titre des opérations spéciales. Au cours de l'exercice, le Conseil de la BEI a approuvé 39 prêts pour un montant global, jusqu'ici inégalé, de 305,5 millions d'unités de comptes : 29 prêts dans les états membres et les PTOM, 6 prêts en Turquie, 4 prêts dans les E.A.M.A. La participation de la Banque aux projets s'est en moyenne établie à 22 % des dépenses des projets auxquels elle a participé.

Les financements dans la Communauté se sont répartis entre 13 prêts directs (155,4 millions de dollars), 12 prêts indirects distribués par l'intermédiaire d'instituts financiers (86,2 millions) et un prêt global destiné au financement des petites et moyennes entreprises (13,6 millions). L'Italie a bénéficié de 15 prêts (141 millions d'uc). Les plus importants sont destinés à financer la construction de l'autoroute Sestri Levante-Livourne (25 millions), le

renforcement et la modernisation de l'équipement téléphonique de la Venetie et du Trentin-Haut Adige (25 millions), l'installation d'un laminoir à Tarente (25 millions), la construction d'une unité de production d'alumine en Sardaigne (25 millions). Cinq prêts d'un montant total de 66,1 millions d'unité de compte ont été accordés en France ; trois ont été destinés à renforcer et à améliorer l'équipement énergétique : il s'agit d'une part de l'extension du réseau de gazoducs en Bretagne et en Alsace, d'autre part de deux réalisations d'aménagement hydro-électrique sur la Basse-Durance et le Verdon. En Allemagne, trois projets (pour 10 millions) ont intéressé des initiatives industrielles relevant des secteurs chimique, sidérurgique et textile.

Trois prêts enfin ont été consentis dans les pays du Benelux, dont un au profit de l'extension et du renforcement du réseau de distribution de gaz naturel dans le Sud des Pays-Bas (13,8 millions).

- 2°) Les emprunts. L'extension des prêts de la Banque en 1969 a été rendue possible grâce aux liquidités qu'elle avait recueillies les années précédentes lorsque l'épargne était abondante et les taux d'intérêt modérés. Devant le renchérissement du coût de l'argent, la Banque a limité en 1969 ses émissions : ses appels à l'emprunt ont atteint, sur la base des parités en vigueur au jour où ils sont intervenus, la contrevaletur de 146 millions de dollars (contre 212,5 millions en 1968).

Grâce à la compréhension et à l'étroite collaboration des autorités monétaires de la RFA, c'est sur le marché financier allemand que la BEI s'est procurée, dans des conditions encore très favorables et en dépit d'une conjoncture financière devenue pourtant plus difficile, la plus grande part de ses ressources : elle y a placé six emprunts privés d'un montant de DM 250 millions et y a offert en souscription publique deux emprunts d'un volume total de DM 220 millions. A ces emprunts s'est ajoutée une émission obligataire de 25 millions de dollars, placée sur le marché international dans les derniers jours d'octobre à la faveur de l'afflux temporaire de liquidités enregistré sur ce marché peu après la réévaluation du DM.

EUROFLASH

- P. 14 - AUTOMOBILE - Algérie : RENAULT va construire une usine à Oran - Allemagne : Sous contrôle américain DEUTSCHE FRUEHAUF prend à Hambourg le contrôle d'HERBERT VIDAL & C° - Yougoslavie : Nouveaux accords DAIMLER-BENZ/FAP-FAMOS
- P. 14 - BÂTIMENT & TRAVAUX PUBLICS - Belgique : AHL & C° de Cologne crée IGABEL - France : NEUE HEIMAT et MANERA créent avec LOEW'S HOTELS la société SOPROTEL; Concentration CIMENTS DE ROMBAS/CIMENTS FRANCAIS ; Les actionnaires de SOFRACIM.
- P. 16 - CHIMIE - Allemagne : GROW CHEMICAL de Düsseldorf est sous contrôle américain - France : Accords IONICS de Watertown/JEUMONT SCHNEIDER ; CEFILAC devient actionnaire d'UGINE CARBONE; Entrée de CIE DU NORD et de RENO dans GARDILOIRE - Italie : Les actionnaires suisses d'OXON ITALIA - Pays-Bas : PETROFINA négocie le contrôle d'I. C. M.
- P. 17 - CONSTRUCTION AERONAUTIQUE - Belgique : Nouvelle initiative de DASSAULT à Charleroi - République Fédérale : La nouvelle ELBEFLUG de Lübeck représente S. I. A. I. MARCHETTI de Milan.
- P. 18 - CONSTRUCTION ELECTRIQUE - Allemagne : LINDE prend le contrôle à Bad Hersfeld de VARIANT ; Prochaine création d'une filiale à Ratingen par LEGRAND (Limoges); Accords AEG TELEFUNKEN/SIGNALBAU HUBER MÜNCHEN; Coopération HERMANN ZANKER/AEG TELEFUNKEN - France : Création définitive de LUMOPRINT ZINDLER FRANCE, sous contrôle allemand ; Apports de C. G. E. à C. E. M. qui y élève sa majorité - Grande-Bretagne : PHILIPS ELECTRONIC cède une filiale à YORKSHIRE SWITCHEGEAR de Leeds - Italie : Expansion à Milan d'ITALMERGER, filiale de MERLINGERIN - Pays-Bas : Filiale commune STORDY COMBUSTION ENGINEERING/STOOKINDUSTRIE.
- P. 20 - CONSTRUCTION MECANIQUE - Allemagne : VON SCHRADER (Racine/Wisc.) s'installe à Francfort ; Filiale à Francfort pour REX CHAINBELT de Milwaukee; MAN augmente sa participation dans ROLAND d'Offenbach ; Intérêts américains dans BECKMANN GIESSEREIMASCHINEN à Hanovre ; Accords GEORG MÜLLER/S. N. R. d'Annecy ; LINDE prend le contrôle indirect d'HEINRICH SCHNEIDER à Siegburg - Autriche : Intérêts allemands dans HERMES SCHLEIFMITTEL. Belgique : ALCORN COMBUSTION prend le contrôle direct à Bruxelles de BELLEQUIP ; GEBR. SCHMEING crée à Courtrai INTERNATIONAL IBO - France : KARL MENGELE s'installe définitivement à Strasbourg-Meinau - Grande-Bretagne : VAN DEN BERGH d'Oxford prend la représentation d'OCME de Parme; GROSS CASH REGISTERS devient actionnaire à Londres de BIZERBA, sous contrôle allemand - Iran : Affiliée à Téhéran pour MOTOBECANE de Pantin - Italie : Nouvelle affiliée à Milan pour DAVID GESSNER de Worcester; Apports de SACFEM (Arezzo) à trois filiales - Pays-Bas : REH de Deerfield/Ill. s'installe à Amsterdam.

- P. 23 - EDITION - Belgique : ØKONOMISK LITERATUR d'Oslo s'installe à Bruxelles - France : Les accords Prouvost-Beghin au sujet de STE DU FIGARO.
- P. 24 - ELECTRONIQUE - Allemagne : Filiale à Neu Isenburg pour RCA de New York. Prochaine installation de PROMODATA de Versailles ; SIEMENS prend le contrôle à Wiesbaden de HEIMANN - France : C. I. T. devient actionnaire de TELEPHONES ERICSSON - Suisse : PROMODATA de Versailles va créer une filiale.
- P. 25 - FINANCE - Allemagne : Pas de participation de BAYERISCHE HYPOTHEKEN dans WESTFALENBANK - France : Installation prochaine de BANK MELLI IRAN à Paris ; Nouvelle initiative de l'IMMOBILIERE-CONSTRUCTION DE PARIS - Italie : Intérêts allemands dans EFFERTA - Pays-Bas : Les fondateurs américains d'UNIVERSAL SELECTIVE SERVICES.
- P. 26 - INDUSTRIE ALIMENTAIRE - Belgique : CROKY CHIPS passe sous contrôle britannique - Espagne : Accords INLENA/SODIMA de Paris - France : Concentration CAFES EXCELLA/CAFES BENJAMIN ; Les actionnaires de l'ARLESIENNE DES RIZ ETUVES ; Prise de contrôle de CALVADOS BUSNEL par DISTILLERIES REUNIES et SIAO ; Concentration au profit de SUCRERIES L. BENARD - Italie : Filiale commune SANOVO d'Odense avec MOTTA - Pays-Bas : WESTIMEX FRITURA passe sous contrôle britannique.
- P. 27 - METALLURGIE - Allemagne : Filiale à Düsseldorf pour CREUSOMETAL ; ALCO passe sous contrôle hollandais ; Les regroupements entre ARBED et RÖCHLING ; MEYER, ROTH & PASTOR devient filiale de RHEINMETALL BERLIN - Australie : Accords PECHINEY/Mt. COORA MINING - Belgique : Nouvelle filiale pour le groupe FRERE-BOURGEOIS - France : Fusion C. M. B. /SECOMETAL ; THIRODE absorbe CHARLES PELLETIER - Irlande : La nouvelle FERENKA sera à capitaux néerlandais - Pays-Bas : Association ANACONDA / MULTUFLEX ; THYSSEN devient actionnaire de la filiale N. K. F. STAAL de PHILIPS.
- P. 30 - PAPIER : France : PAPETERIES DE GASCOGNE devient majoritaire dans TRANSFOR et va la fusionner avec SOPAL - Pays-Bas : MONOCON passe sous contrôle anglo-américain.
- P. 31 - PARFUMERIE : Concentration PARFUMS DE FRANCE/COUVREUR PARFUMERIE/EECKELAERS
- P. 31 - PETROLE - Canada : PETROFINA veut augmenter ses intérêts dans la filiale de Montreal - Italie : Nouvelle filiale pour SAROM - Grande-Bretagne : Association à Canvey entre ENI et OCCIDENTAL PETROLEUM.

- P. 32 - PHARMACIE - Belgique : MERRELL TORAUDE de Paris dissout la filiale FRANCODEX - France : Expansion de la filiale du groupe allemand BEIERSDORF - Italie : PIERREL prend le contrôle à Sondalo de COLLI; Expansion de la filiale du groupe allemand BEIERSDORF.
- P. 33 - PLASTIQUES - France : RUBBERMAID de Woëster s'installe à Saint-Louis ; GREAT AMERICAN INDUSTRIES négocie le contrôle de SEVYLOR; Accords NEDERLANDSE STAATSMIJNEN/CdF CHIMIE ; NOBEL BOZEL prend le contrôle de TRAMICO ; HOECHST et STE CHIMIQUE DES CHARBONNAGES négocient une part plus importante de NORMANDE DE MATIERES PLASTIQUES.
- P. 34 - PUBLICITE - Belgique : PLANS devient membre du groupe franco-suisse DELPIRE-ADVICO - Danemark : Représentation à Copenhague pour HERMES PUBBLICITA de Milan - Espagne : Accord PUBLITEL/HERMES de Milan - France : LENNEN & NEWELL devient actionnaire d'ARES INTERNATIONAL - Italie : HORNIBLOW-COX-FREEMAN dissout sa filiale de Milan - Pays-Bas : JESSURUN & PLANS devient membre du groupe franco-suisse DELPIRE-ADVICO - Suisse : Les actionnaires français et suisse de E. A. HOLDING à Genève.
- P. 36 - TABAC - Pays-Bas : Expansion de PHILIP MORRIS.
- P. 36 - TEXTILES - Allemagne : Intérêts hollandais dans la nouvelle MURMANN. France : SAKO SAAR s'installe à Sarreguemines; Nouveaux regroupement au profit du groupe SCHAEFFER - Iran : BAYER prend une participation dans SHERKATE SAHAMI ALIAF - Italie : Concentration au profit de LEGLER ; Les actionnaires suisses de MEDINET.
- P. 38 - TOURISME - Belgique : Intérêt indirect français dans STE DE PROMOTION HOTELIERE - France : Participation de TRIGANO dans S. E. M. M. ; Les fondateurs de la STE DE PROMOTION DE PORQUEROLLES - Pays-Bas : Installation de CAMPING HOLIDAYS (Minneapolis) ; Expansion de WAGONS LITS.
- P. 39 - TRANSPORT - Grande-Bretagne : Les fondateurs allemands d'INTERGULF TRANSPORT & INSPECTION.
- P. 39 - VERRE - Belgique : Prochaine usine de STRUCTURAL FIBERS américaine.
- P. 39 - DIVERS - Allemagne : Les fondateurs français de SPIC (chaussures) - Belgique : TAIRNBACHER MAJOLIKAFABRIK (artisanat d'art) est sous contrôle allemand.

AUTOMOBILE

(573/14) La filiale à Kassel DEUTSCHE FRUEHAUF GmbH & C° KG du groupe américain de remorques et matériels de transport FRUEHAUF CORP. de Détroit (cf. N° 518 p. 25) a pris à Hambourg-Wilhelmsburg le contrôle de la firme de remorques pour poids lourds (marque "Duplico") HERBERT VIDAL & C° (cf. N° 248 p. 20).

Représentée depuis 1963 sur le marché britannique par une filiale commerciale, HERBERT VIDAL & C° (GREAT BRITAIN) Ltd, cette dernière est sans liens avec l'entreprise de réparation automobile VIDAL & SÖHN KG de Hambourg-Harborn (cf. N° 339 p. 22).

(573/14) Le gouvernement algérien a chargé la REGIE NATIONALE DES USINES RENAULT SA de Boulogne-Billancourt/Hts-de-Seine (cf. N° 567 p. 20) de la construction à Oran d'un complexe (forges, fonderie mécanique, emboutissage et montage) automobile qui, après un investissement de Dinars 700 millions, produira annuellement 25.000 voitures de tourisme (notamment du modèle "Renault 6").

(573/14) Le constructeur de Stuttgart-Untertürkheim DAIMLER-BENZ AG (cf. N° 569 p. 24) a resserré ses liens à Belgrade avec le groupe d'Etat FAP-FAMOS (cf. N° 520 p. 19) en lui cédant notamment des licences pour la production de camions de 9 t. et autobus du type "O 302".

Le groupe allemand fournira également une aide technique d'une valeur estimée à DM 24 millions pour la modernisation des usines (Priboj, Serajevo, Skopje et Zagreb) de son partenaire yougoslave.

BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

(573/14) L'association conclue récemment en France (cf. N° 542 p. 19) pour la construction d'hôtels de classe moyenne et de luxe entre les groupes de construction de Hambourg "NEUE HEIMAT" GEMEINNÜTZIGE WOHNUNGS- & SIEDLUNGS GmbH (cf. N° 544 p. 30) et de Paris MANERA SA d'une part, et le groupe hôtelier de New York LOEW'S HOTELS INC. d'autre part aura pour cadre une filiale paritaire à Paris. STE DE PROMOTION POUR L'INDUSTRIE HOTELIERE-SOPROTEL SA (capital initial de F. 100.000), présidée par M. Hubert Clément.

(573/15) Aux termes d'un accord conclu entre la CIE DE SAINT GOBAIN-PONT-A-MOUSSON SA de Neuilly/Hts-de-Seine (cf. N° 571 p. 26) et la STE DES CIMENTS FRANCAIS SA de Guerville (cf. N° 550 p. 23), la filiale indirecte (à travers la compagnie SPAMCO SA - cf. N° 552 p. 19) CIMENTS PORTLAND DE ROMBAS & D'HAGONDANGE SA (Paris) de la première apportera l'ensemble de ses carrières et cimenteries de Rombas et d'Hagondange (Moselle) à la seconde, qui portera en conséquence son capital à F. 214,04 millions. A la suite de cette opération, SAINT GOBAIN-PONT-A-MOUSSON aura un intérêt de 7,8 % dans CIMENTS FRANCAIS - dont les autres principaux actionnaires sont les groupes LA PATERNELLE SA (cf. N° 550 p. 21) pour 12 %, RIVAUD & CIE SCS (cf. N° 571 p. 19) pour 11 % et BANQUE DE L'INDOCHINE SA (cf. N° 571 p. 37) pour 2,5 %.

ROMBAS & HAGONDANGE se transformera en conséquence en compagnie de portefeuille, coiffant notamment la SILIX-STE AUXILIAIRE DES ENTREPRISES SA (Scy-Chazelles/Moselle) à laquelle elle a récemment fait apport de son Département "produits en béton" (usine de Maizières-les-Metz).

(573/15) Spécialiste de coffrages glissants pour constructions en béton et génie civil, la firme de Cologne INDUSTRIE-GLEITBAUGESELLSCHAFT AHL & C° GmbH (cf. N° 172 p. 26) a pris pied en Belgique avec l'installation à Sart-Moulin d'une affiliée commerciale et d'assistance technique, IGABEL SA (capital de FB 1 million), présidée par M. B. Ahl, son propre directeur, et dirigée par M. Jacques Leblanc.

Les procédés "Ahl" de la firme allemande sont exploités en France par la société IGA-FRANCE SA (Paris), et en Suisse par la firme INDUSTRIE-GLEITBAUGESELLSCHAFT AHL AG (Zug).

(573/15) La STE FRANCAISE DE TRAVAUX PUBLICS-SOFRA TP SA (Velizy-Villacoublay/Yvelines), la STE NOUVELLE DE CONSTRUCTIONS & DE TRAVAUX SA (Paris) et l'AUXILIAIRE DE LA CONSTRUCTION IMMOBILIERE SA (Paris) - toutes trois affiliées à la CIE FINANCIERE DE PARIS & DES PAYS-BAS SA à travers l'OMNIUM DE PARTICIPATIONS FINANCIERES & INDUSTRIELLES SA (cf. N° 572 p. 27) - ont participé pour respectivement 36,5 %, 36,5 % et 26 % à la création de la SOFRACIM-STE FRANCAISE DE CONSTRUCTIONS & DE DEVELOPPEMENT IMMOBILIER Sarl (capital de F. 0,5 million), que gère M. Jacques Coiffard.

SOFRA-TP négocie par ailleurs l'absorption de son homologue STE DES ENTREPRISES FOUGEROLLE-LIMOUSIN SA (cf. N° 564 p. 17).

CHIMIE

(573/16) Spécialiste à New York de laques, peintures, vernis et produits chimiques dérivés, le groupe GROW CHEMICAL CORP. s'est donné à Düsseldorf une filiale commerciale, GROW CHEMICAL GmbH (capital de DM 20.000), gérée par son propre président M. Russell Banks.

(573/16) La société suisse de portefeuille STA DI INVESTIMENTI & AMMINISTRAZIONI SA (Roveredo) a installé à Milan une filiale à 75 %, OXON ITALIA SpA (capital autorisé de Li. 100 millions), dont l'objet est la fabrication et la vente de produits chimiques, et où elle a pour associée pour le solde la société ONOCO SA (Genève).

(573/16) Le groupe PETROFINA SA de Bruxelles (cf. N° 572 p. 34) a négocié le renforcement de ses intérêts aux Pays-Bas dans l'industrie des peintures, vernis et laques en lançant une offre publique d'échange devant lui donner le contrôle du groupe de Uithoorn I. C. M. -INTERNATIONAL COATING MATERIALS N. V. (cf. N° 531 p. 24).

Animé par MM. D. H. Vettewinkel et A. H. C. Van Wersch, ce dernier, qui occupe quelque 1100 personnes, a réalisé en 1969 un chiffre d'affaires de Fl. 74,19 millions. Né en 1969 (cf. N° 528 p. 13) de la concentration des entreprises VERNIS- & VERFFABRIEK v/h H. VETTEWINKEL & ZONEN (Amsterdam) et VAROSSIEAU & CIE N. V. (Alphen/Rijn), il coiffe aux Pays-Bas les firmes commerciales VERKOOPMIJ. - I. C. M. N. V., VERKOOPMIJ. VETTEWINKEL-ICM N. V., VERKOOPMIJ. VETTEWINKEL-ICM MARINE & INDUSTRIAL COATING N. V., VERKOOPMIJ CHEMTEX-ICM N. V. et TECHNISCHE MIJ. ICM N. V. Il dispose par ailleurs d'une participation à Amsterdam dans la société CARBOLINE HOLLAND N. V., et ses intérêts dans l'AELE sont portés par l'affiliée de Londres CRAIG-VETTEWINKEL Ltd (cf. N° 508 p. 20).

PETROFINA a pénétré en 1969 le marché néerlandais de la peinture (cf. N° 508 p. 21) en prenant à Zaandam le contrôle du groupe PIETER SCHOEN & ZONEN N. V. (cf. N° 565 p. 21) et de sa filiale VEVEO N. V. (Schiedam), dont les ventes cumulées se sont chiffrées à Fl. 90 millions en 1969.

(573/16) Affiliée à Paris du groupe belge EMPAIN à travers le groupe SCHNEIDER SA (cf. N° 547 p. 23), la compagnie JEUMONT SCHNEIDER SA a obtenu de l'entreprise américaine IONICS INC. (Watertown/Mass.) son procédé d'électrodialyse des eaux saumâtres, ce qui lui permettra d'accroître substantiellement ses activités en matière de traitement d'eaux industrielles usées.

L'accord ainsi conclu prévoit également la construction en commun d'un complexe d'électrodialyse d'une capacité journalière de 30.000 m³ d'eau saumâtre.

(573/17) Membre à Paris du groupe UGINE KUHLMANN SA (cf. N° 571 p. 43), l'entreprise métallurgique CEFILAC-CIE DU FILAGE DES METAUX & DES JOINTS CURTY SA (cf. N° 567 p. 38) a reçu de celui-ci une participation de 20% dans sa filiale - à parité jusqu'ici avec son affiliée (31,18%) LE CARBONE LORRAINE SA - de Grenoble. UGINE CARBONE SA (cf. N° 545 p. 33).

CEFILAC, qui a récemment porté son capital à F. 17,7 millions à la suite de la prise du contrôle à 63,5 % de la STE INDUSTRIELLE DES COUS-SINETS-SIC SA de Paris (cf. N° 545 p. 33), a par ailleurs réduit à 51,5 % sa majorité dans la société PROCAL-LES PRODUITS CAOUTCHOUC, AMIANTE, LIEGE SA (Langres/Hte Marne), où elle est associée à la compagnie germano-suisse PAUL LECHLER de Stuttgart (cf. N° 550 p. 40).

(573/17) La STE DE PARTICIPATIONS GARDINIER-SOPAG SA (Paris), membre du groupe d'engrais composés ETS GARDINIER SA de Paris (cf. N° 502 p. 24), a porté à F. 20 millions le capital de sa filiale cadre GARDILOIRE SA (Neuilly/Hts-de-Seine), créée fin 1969 au capital de F. 100.000. Elle y a simultanément ramené sa majorité à 55 %, permettant ainsi aux groupes financier ROTHSCHILD SA (à travers la CIE DU NORD SA - cf. N° 571 p. 19) et chimique RENO-ENGRAIS-PRODUITS CHIMIQUES SA (cf. N° 527 p. 27) d'en devenir actionnaires pour respectivement 25 % et 20 %.

GARDILOIRE va ainsi pouvoir entreprendre la construction d'un complexe de produits chimiques et engrais à Montoir-de-Bretagne/Loire Atlantique.

CONSTRUCTION AERONAUTIQUE

(573/17) La représentation en République Fédérale de l'entreprise aéronautique (avions de tourisme, hélicoptères, etc ...) de Milan S.I.A.I. MARCHETTI SpA (cf. N° 548 p. 22) sera désormais assurée par la nouvelle firme de Lübeck-Blankensee ELBEFLUG GmbH (capital de DM 50.000), dont les gérants sont MM. Willy Braun et Horst Wiesing.

Affiliée pour 30 % au groupe COSTRUZIONE AERONAUTICHE GIOVANNI AUGUSTA SpA (Castina Costa/Varese), l'entreprise de Milan a conclu fin 1969 un accord de distribution et de maintenance en République Fédérale (cf. N° 524 p. 16) avec les firmes WOLF HIRTH GmbH (Zabern/Teck) et GFB-FLUGZEUG- & GERÄTEHANDEL (Ludwigshafen).

(573/18) Filiale à Bruxelles du groupe français STE DES AVIONS MARCEL DASSAULT Sarl de Vaucresson/Hts-de-Seine (cf. N° 571 p. 26), la compagnie DASSAULT BELGIQUE AVIATION SA a présidé et participé pour 18 % à la création à Charleroi de l'entreprise de fabrication, négoce et maintenance de matériels aéronautique et électronique CONSTRUCTIONS AERONAUTIQUES DE CHARLEROI SA (capital de FB 30 millions), dont les premiers administrateurs sont MM. Max Litvine, Benedict L. Goldschmidt et Pierre Nouguier. Le fondateur y a pour associées la banque JEAN DEGROOF & CIE Scs (cf. N° 286 p. 29) et la BANQUE LAMBERT Scs de Bruxelles (cf. N° 560 p. 35) pour 40 % chacune, ainsi que les affiliées de cette dernière INTEROCEAN SA et BUREAU D'ETUDES & DE GESTION-BEGES SA (Bruxelles) pour 0,8 % chacune.

CONSTRUCTION ELECTRIQUE

(573/18) Une association paritaire dans le domaine du chauffage électrique industriel nouée entre les firmes néerlandaise STOOKINDUSTRIE N.V. d'Amsterdam (cf. N° 220 p. 25) et britannique STORDY COMBUSTION ENGINEERING Ltd (Wolverthampton/Staffs.) a donné naissance à Amsterdam à la société STOOKINDUSTRIE STORDY INTERNATIONAL N.V. (capital de Fl. 200.000), dirigée par MM. J. Sanderse, C.H.F. Wesselink, J.J. Stordy et W.G.J. Appleton. Liée au groupe français de fours de réchauffage et de fusion STEIN & ROUBAIX SA (à travers une affiliée commune à Richmond/Surrey, STEIN ATKINSON STORDY Ltd - cf. N° 569 p. 35), la fondatrice britannique est affiliée au groupe INTERNATIONAL COMBUSTION (HOLDINGS) Ltd (cf. N° 483 p. 32) où le groupe américain COMBUSTION ENGINEERING C° de Windsor/Conn. (cf. N° 57 p. 24) a élevé en 1969 sa participation à 30 %.

(573/18) L'entreprise française d'appareillage électrique de connection, contacts, etc ... ETS LEGRAND SA de Limoges/Hte Vienne (cf. N° 558 p. 26) va renforcer ses intérêts en République Fédérale - une filiale, PLAMA GmbH, à Dierminghausen (cf. N° 552 p. 23) - en installant à Ratingen une filiale industrielle dotée d'un capital de DM 1 million.

(573/18) L'entreprise électrique YORKSHIRE SWITCHGEAR & ENGINEERING C° Ltd (Leeds) a repris à la compagnie PHILIPS ELECTRONIC & ASSOCIATED INDUSTRIES LTD, filiale à Londres du groupe N.V. PHILIPS GLOEILAMPENFABRIEKEN (cf. N° 570 p. 28), son contrôle sur la firme de fabrication de transformateurs de tension LINDLEY THOMSON TRANSFORMER & SERVICE C° Ltd (Slough/Bucks.).

(573/19) La société française d'appareillage électrique MERLIN-GERIN SA de Grenoble/Isère (cf. N° 537 p. 18) a renforcé son réseau commercial en Italie en ouvrant à Milan, sous la direction de M. Vincenzo Vasile, une succursale de sa filiale ITALMERGER SpA (Sarnico) créée fin 1964 au capital de Li. 20 millions.

MERLIN GERIN a notamment pour importants actionnaires minoritaires les compagnies françaises JEUMONT SCHNEIDER SA (cf. N° 572 p. 24) et LEBON & CIE (cf. N° 559 p. 27) ainsi que belge A. C. E. C. -ATELIERS DE CONSTRUCTIONS ELECTRIQUES DE CHARLEROI SA (cf. N° 567 p. 28).

(573/19) Spécialiste de matériel électrostatique "LE 4" à photocopier, reprographier, l'entreprise de Hambourg LUMOPRINT ZINDLER KG (cf. N° 535 p. 22) a définitivement installé à Paris sa filiale commerciale LUMOPRINT ZINDLER FRANCE SA (capital de F. 200.000), que préside M. Werner Zindler.

La fondatrice, qui emploie 500 personnes et réalise un chiffre d'affaires annuel de quelque DM 35 millions, est représentée en Suisse par la firme de Zurich WALTER RENTSCH AG (succursales à Genève, Bâle, Berne, Lausanne, St-Gall, Lugano, Lucerne, etc ...).

(573/19) Le groupe électromécanique et d'engineering de Wiesbaden LINDE AG (cf. N° 562 p. 27) s'est assuré le contrôle à 51 % à Bad Hersfeld de la firme VARIANT GmbH, qui est spécialisée dans les chargeurs électriques à courant alternatif et continu et dont la gamme complètera les fabrications de sa Division "installations électriques".

(573/19) Filiale à 61 % de la C.G.E. -CIE GENERALE D'ELECTRICITE SA (cf. supra), la CIE GENERALE D'ELECTRO-METALLURGIE SA de Paris (cf. N° 527 p. 21) va se voir apporter par celle-ci des participations minoritaires dans diverses entreprises françaises, à savoir : 25,1 % dans la STE URBAINE D'AIR COMPRIME-SUDAC SA; 4,5% dans la CIE DE SIGNAUX & D'ENTREPRISES ELECTRIQUES SA (cf. N° 571 p. 34); 3 % dans la C.E.M. -CIE ELECTRO-MECANIQUE SA, membre à Paris du groupe suisse BROWN BOVERI & CIE AG (cf. N° 568 p. 29); 1,49 % dans la CIE PECHINEY SA (cf. N° 571 p. 24); 1,2 % dans la TELEMECANIQUE ELECTRIQUE SA (cf. N° 531 p. 27); 0,3 % dans UGINE KUHLMANN SA (cf. N° 571 p. 24); 0,2 % dans SEICHIME SA (groupe PECHINEY); 0,13 % dans la CIE DES COMPTEURS SA, depuis peu sous contrôle du groupe franco-américain SCHLUMBERGER LTD de New York (cf. N° 559 p. 21).

En contrepartie, ELECTRO-METALLURGIE portera son capital à F. 85,5 millions, et C.G.E. y élèvera sa majorité à 71 %.

(573/20) Le groupe A. E. G. TELEFUNKEN AG de Berlin (cf. N° 570 p. 24) a négocié l'apport de son Département "Signalisation et éclairage routier" à la firme spécialisée de Munich SIGNALBAU HUBER MÜNCHEN KG (ventes annuelles de DM 20 millions), dont il aura ainsi le contrôle et qu'il transformera en SIGNALBAU HUBER MÜNCHEN GmbH.

Le groupe a par ailleurs conclu un accord de coopération industrielle et d'assistance technique et sous-traitance réciproque dans le domaine de l'électroménager avec la compagnie de Tübingen HERMANN ZANKER KG (cf. N° 462 p. 28), qui conserve cependant son indépendance financière et son propre réseau commercial à l'étranger.

CONSTRUCTION MECANIQUE

(573/20) Connue pour ses bobines, broches, navettes et accessoires pour machines textiles, l'entreprise allemande GEBR. SCHMEING WEBSCHÜTZEN- & HOLZSPÜLENFABRIK OHG de Weseke/Westf. (cf. N° 429 p. 22) s'est donnée à Courtrai une filiale commerciale, INTERNATIONAL IBO OF BELGIUM Sprl (capital de FB 1 million).

Animée par MM. Karl August et Bernhard H. Schmeing, la fondatrice possède plusieurs succursales à l'étranger - notamment, depuis 1965, en France (Lyon) (cf. N° 406 p. 28) - et une affiliée en Grande-Bretagne, NORTHROP SCHMEING Ltd (Balckburn/Lancs.).

(573/20) L'entreprise américaine de machines et matériels pour nettoyage de tapis, murs et sols VON SCHRADER MANUFACTURING C° (Racine/Wisc.) sera désormais représentée en République Fédérale par la nouvelle firme de Francfort VON SCHRADER DEUTSCHLAND GmbH (capital de DM 20.000) que dirige M. Peter Jürgen Reichert (Hanau).

Membre du groupe PERMACLEAN C° de Deerfield/Ill. (cf. N° 431 p. 22), la fondatrice était déjà représentée chez les Six par les firmes VON SCHRADER FRANCE Sarl (Neuilly-sur-Seine), N. V. ALPHEIOS (Heerlen), PERMACLEAN GmbH de Wiesbaden et Munich (anc. DURACLEAN GmbH - cf. N° 190 p. 31), etc ...

(573/20) Spécialiste aux Etats-Unis d'installations de chauffage central, réfrigération et air conditionné, la firme REH CORP. (Deerfield/Ill.) a créé à Amsterdam une filiale d'engineering et d'assistance technique, REH CORP. INTERNATIONAL N. V (capital de Fl. 300.000), dirigée par MM. B. S. Hattis et A. D. Hattis.

(573 /21) Dotée depuis peu d'une succursale à Bruxelles (cf. N° 551 p. 23), la firme américaine d'équipements générateurs d'énergie et matériels pour industries pétrolière, pétrochimique et chimique ALCORN COMBUSTION C° (New York) y a négocié la prise du contrôle de la filiale BELLE-QUIP de son affilié de New York BELL EQUIPMENT CORP. (cf. N° 534 p. 25) et l'a transformée en ALCORN INTERNATIONAL SA.

ALCORN COMBUSTION possède plusieurs filiales directes chez les Six, notamment à Milan ALCORN ITALIANA Spa (créée en 1963) et à Paris ALCORN Sarl (capital de F. 750.000), gérée par M. Paul Lecoq.

(573/21) L'entreprise italienne de machines d'emballage (pour conserverie alimentaire notamment) OCME-OFFICINA COSTRUZIONI MECCANICHE EMILIANA Srl (Parma), qu'anime M. Francesco Gatteschi, a confié sa représentation exclusive au Royaume-Uni à la firme VAN DEN BERGH & PARTNERS (Oxford).

(573/21) Le groupe mécanique américain (équipements de transmission et machines de travaux publics notamment) REX CHAINBELT INC. de Milwaukee/Wis. (cf. N° 559 p. 20) a transformé en filiale sous le nom de REX CHAINBLET GmbH (capital de DM 20.000) la succursale qu'il a récemment ouverte à Francfort sous la direction de M. Malcom G. Mann, vice-président pour les opérations du groupe en Europe et ancien directeur de la Division QUEEN PRODUCTS du groupe KING-SEELEY THERMOS C° d'Ann Arbor/Mich. (cf. N° 441 p. 35).

(573/21) Spécialisée dans les balances et machines à débiter pour l'industrie alimentaire, la compagnie allemande BIZERBA WERKE WILH. KRAUT KG de Balingen/Württ. (cf. N° 351 p. 23) a cédé son contrôle sur la société de portefeuille de Zurich BIZERBA HOLDINGS AG (capital de FS 0,5 million) à la firme britannique GROSS CASH REGISTERS LTD (Hollingbury/Sussex).

Représentée à Milan et Turin par une filiale, GROSS ITALY Spa (créée début 1965), cette dernière, désormais affiliée à la compagnie allemande, en assurera la représentation en Grande-Bretagne à travers l'ancienne filiale BIZERBA LTD de Londres (cf. N° 227 p. 20) dont elle a désormais le contrôle direct.

(573/21) Le groupe d'Augsburg MAN-MASCHINENFABRIK AUGSBURG-NÜRNBERG AG, (dont le capital a été récemment élevé à DM 197,5 millions, va porter de 38 % à plus de 50 % sa participation à Offenbach/Main dans la firme de machines pour arts graphiques ROLAND OFFSETMASCHINENFABRIK FABER & SCHLEICHER AG (cf. N° 284 p. 24).

Exportant quelque 74 % de sa production (ventes de DM 231 millions en 1969), essentiellement en machines offset, celle-ci, qui occupe quelque 3.400 personnes, demeure affiliée pour 25 % à la BANKHAUS FRIEDRICH HENGST & C° d'Offenbach (cf. N° 559 p. 37).

(573/22) Les intérêts en Italie de la firme américaine de machines textiles DAVID GESSNER C° de Worcester/Mass. (cf. N° 479 p. 24) se sont enrichis d'une affiliée à Milan, GESSNER ITALIA SpA (capital de Li. 1 million) , dirigée par MM. G. Bravi (Azzate) et Douglas Blackburn (Galbrate) et directement contrôlée par la filiale locale MUZZI GESSNER SpA créée en 1968.

(573/22) M. Werner W. Strauss est le gérant de la filiale commerciale MENGELE FRANCE Sarl (cf. N° 565 p. 27), définitivement installée à Strasbourg-Meinau (capital de F. 50.000) par l'entreprise allemande de machines et outils agricoles, équipements de génie civil et agencements pour magasins KARL MENGELE & SOHNE MASCHINENFABRIK & EISENGIesserei de Günsburg (cf. N° 548 p. 24).

(573/22) Connue pour ses bicyclettes et cyclomoteurs, la société française ATELIERS DE LA MOTOBECANE SA de Pantin/Seine-St-Denis (cf. N° 542 p. 17) participera pour 20 % à la constitution à Téhéran/Iran d'une affaire au capital de Rials 350 millions, chargée d'ériger et de gérer une usine de bicyclettes (100.000 / an) et de cyclomoteurs (50.000 / an).

(573/22) C'est l'homme d'affaires américain Gerd Beckmann (Fort Lauderdale/Fla.) qui a été le fondateur et est gérant à Hanovre de l'entreprise d'importation et ventes de machines pour fonderie BECKMANN GIesserei-MASCHINEN GmbH (capital de DM 20.000).

(573/22) Un accord de coopération prévoyant un échange de techniques et une rationalisation de leurs gammes de fabrications de roulements à bille a été conclu entre la firme allemande GEORG MÜLLER KUGELLAGERFABRIK KG (Nuremberg) et la filiale S.N.R. -STE NOUVELLE DE ROULEMENTS SA d'Annecy/Hte Savoie (cf. N° 554 p. 23) de la REGIE NATIONALE DES USINES RE-NAULT SA de Boulogne-Billancourt (cf. N° 570 p. 18).

Animé par MM. Paul Müller et Hans Lottes, le partenaire allemand occupe quelque 1700 personnes dans cinq usines au siège (deux), Ambach, Dachs-bach et Gungenhausen et réalise un chiffre d'affaires annuel supérieur à DM 45 millions. Le partenaire français qui a produit 36 millions de roulement en 1969, représentant un chiffre d'affaires de F. 200 millions, possède neuf filiales commerciales à l'étranger et y a des intérêts dans cinq firmes industrielles (cf. N° 552 p. 25).

(573/22) Des intérêts allemands portés par MM. Günter Becker (Quickborn) et Wilhelm Sohlame (Hambourg) ont été à l'origine en Autriche de la firme d'outillages abrasifs et à polir HERMES SCHLEIFMITTEL GmbH (Bad-St-Léonhard/Klagenfurt) au capital de Sh. 200.000.

(573/23) Filiale quasi absolue du groupe de Florence BAS-TOGI-STA ITALIANA PER LE STRATE FERRATE MERIDIONALI SpA (cf. N° 568 p. 30), l'entreprise de mécanique lourde SACFEM-COSTRUZIONI FERROVIARIE & MECCANICHE SpA (Arezzo) a fait un apport partiel d'actifs (d'une valeur estimée à Li. 900 millions) à trois filiales locales : STA PER LA COSTRUZIONE DI MACCHINE TESSILI SpA, STA PER LA COSTRUZIONE DI MACCHINE EDILI SpA et STA PER LA COSTRUZIONE DI MACCHINE AGRICOLE SpA, qui ont en conséquence porté chacune leur capital à Li. 400 millions.

(573/23) Filiale absolue à Francfort du groupe mécanique, électromécanique et d'engineering de Wiesbaden LINDE AG (cf. supra p. 21) la firme de machines outils MATRA WERKE GmbH, qui réalise un chiffre d'affaires annuel de plus de DM 50 millions avec quelque 1.000 employés (cf. N° 402 p. 21), s'est assurée à Siegburg le contrôle de manufacture de polisseuses, raboteuses et surfacteuses HEINRICH SCHNEIDER.

Transformée en SCHNEIDER MASCHINENBAU GmbH, celle-ci réalise avec quelque 200 personnes un chiffre d'affaires annuel de DM 6,5 millions.

EDITION

(573/23) La maison norvégienne d'édition ØKONOMISK LITERATUR A/S (Oslo) s'est donnée une filiale à Bruxelles, ETUDES FINANCIERES & ECONOMIQUES SA (capital de FB 100.000), que préside M. Alf-Anton Bergersen et que dirige M. Jacques Guillaume de Thouars.

(573/23) Aux termes d'un accord récemment conclu à Paris entre MM. Jean Prouvost, animateur notamment du groupe de Roubaix LA LAI-NIERE DE ROUBAIX-PROUVOST MASUREL SA (cf. N° 571 p. 45) et Ferdinand Beghin, lui-même animateur notamment du groupe sucrier de Thumeries/Nord STE F. BEGHIN SA (cf. N° 567 p. 39), le second a rétrocédé sa participation de 48,65% dans la STE DU FIGARO SA (Paris), editrice du quotidien d'information générale "Le Figaro" (cf. N° 400 p. 25), au premier qui en a ainsi désormais le contrôle à 97,30 %.

Les deux partenaires à cet accord demeurent associés dans cette branche d'activité au sein des maisons CIE FRANCAISE DE PERIODIQUES SA de Paris (cf. N° 560 p. 30), dont ils se partagent le contrôle à parité, ainsi qu'EDITIONS PIERRE CHARRON SA (connue pour ses publications "Paris Match", "Marie Claire", "La Maison de Marie-Claire", "Télé 7 jours" - en association avec la LIBRAIRIE HACHETTE SA - cf. N° 571 p. 44) où le premier est majoritaire à 62,5 %.

ELECTRONIQUE

(573/24) Filiale au Royaume-Uni du groupe de New York RCA CORP. (cf. N° 560 p. 31 et 45), l'entreprise de composants électroniques, ainsi que matériels électro-techniques pour télévision et informatique RCA LTD (Sunbury-on-Thames) est désormais représentée en République Fédérale par une filiale créée à Neu Isenburg, RCA GmbH.

Disposant de nombreuses filiales chez les Six, notamment à Amsterdam (cf. N° 468 p. 30) et Aprila/Rome (cf. N° 539 p. 32), le groupe américain achève la construction à Haut Sarts-Herstal/Liège d'une usine de semi-conducteurs (cf. N° 540 p. 25) dont il a confié la gestion à une nouvelle filiale directe à Bruxelles RCA SA.

(573/24) La firme française PROMODATA SA (cf. N° 564 p. 30), filiale à Versailles/Yvelines de la compagnie LOCAFRANCE SA de Paris (cf. N° 564 p. 32) prépare une extension de ses activités à l'étranger devant se concrétiser par l'installation d'une filiale en Suisse et d'une autre en République Fédérale.

Spécialisée dans le négoce ainsi que le leasing d'ordinateurs et machines électroniques de seconde main, PROMODATA est présente à Londres avec une filiale sous son nom (capital de £ 10.000).

(573/24) La C.I.T. -CIE INDUSTRIELLE DES TELECOMMUNICATIONS SA de Paris (groupe C.G.E. -CIE GENERALE D'ELECTRICITE SA - cf. N° 570 p. 23) et la STE DES TELEPHONES ERICSSON SA (Colombes/Hts-de-Seine), membre du groupe TELEFONAKTIEBOLAGET L.M. ERICSSON de Stockholm (cf. N° 571 p. 34), ont conclu un accord prévoyant la coordination de l'ensemble de leurs fabrications d'équipements téléphoniques ainsi que la création d'un groupement d'intérêt économique chargé de la conduite d'études sur les matériels de commutation électronique.

Licenciée du groupe suédois, la C.I.T. s'est assurée à cette occasion une participation de 16 % dans TELEPHONES ERICSSON.

(573/24) Le groupe SIEMENS AG de Berlin et Munich (cf. N° 572 p. 23) a pris à Wiesbaden le contrôle à 70 % de la firme de tubes électroniques de caméras pour télévision (marque "Résistron") HEIMANN GmbH. Animée par M. Walter Heimann, celle-ci réalise un chiffre d'affaires annuel de DM 15 millions avec quelque 500 employés.

FINANCE

(573/25) La banque d'Etat de Téhéran BANK MELLI IRAN (cf. N° 294 p. 27) étoffera son implantation en Europe - une succursale à Hambourg et une autre à Londres - avec l'ouverture d'une succursale à Paris.

(573/25) MM. Otto Bloechs Schmidt (Dortmund) et Alexander Segal (Francfort) ont été les fondateurs à Milan (50 % chacun) de la société de gestion de portefeuille et courtage financier EFFERTA-UFFICIO GENERALI TITOLO Srl (capital de Li. 998.000), gérée par le second.

(573/25) Le groupe L'IMMOBILIERE-CONSTRUCTION DE PARIS SA (cf. N° 571 p. 21) a participé pour 40 % à la création à son siège de la STE D'ETUDE POUR LE FINANCEMENT DE LA PROMOTION IMMOBILIERE SA (capital de F. 0,5 million) qui, sous la présidence de M. Raphael Squercioni, a pour objet la recherche, l'étude financière, technique et économique et l'expérimentation de modalités de financement de constructions à usage d'habitation, de bureau ou de commerce.

La nouvelle affaire a pour autres actionnaires (5 % chacun) la B.N.P. - BANQUE NATIONALE DE PARIS SA (cf. N° 571 p. 44), la BANQUE DE L'UNION EUROPEENNE INDUSTRIELLE & FINANCIERE SA, la BANQUE DE LA CONSTRUCTION DES TRAVAUX PUBLICS SA (filiale de l'IMMOBILIERE CONSTRUCTION DE PARIS - cf. N° 542 p. 30), la BANQUE DE L'UNION PARISIENNE - C.F.C.B. SA (cf. N° 543 p. 21), la BANQUE DE NEUFLIZE, SCHLUMBERGER, MALLET SA (cf. infra "Textiles"), le CREDIT LYONNAIS SA (cf. N° 571 p. 38), la STE DE BANQUE & DE PARTICIPATIONS SA (cf. N° 522 p. 41), la STE GENERALE SA et l'U.A.P. - UNION DES ASSURANCES DE PARIS SA (cf. N° 569 p. 30).

(573/25) MM. A.I. Scott (New York), R.C. Mitchell (Genève) A.V. Starret (New York) et M. Miller (Ridgewood/N.J.) forment à Amsterdam le premier conseil de la société de gestion et conseil financier UNIVERSAL SELECTIVE SERVICES (NEDERLAND) N.V. (capital de Fl. 50.000) créée par la compagnie UNIVERSAL INVESTORS SERVICES Ltd (Nassau/Bahamas).

Sous contrôle américain, cette dernière et sa propre compagnie-mère de Nassau UNIVERSAL SELECTIVE MANAGEMENT C° Ltd sont présentes depuis 1969 à Genève avec une filiale UNIVERSAL SELECTIVE MANAGEMENT C° OVERSEAS SA

(573/26) La BAYERISCHE HYPOTHEKEN- & WECHSELBANK de Munich (cf. N° 568 p. 30) a renoncé à acquérir la participation de 50 % du groupe B. A. S. F. -BADISCHE ANILIN- & SODA-FABRIK AG de Ludwigshafen (cf. N° 571 p. 24) dans la WESTFALENBANK AG (Bochum) au capital de DM 36 millions (cf. N° 561 p. 30).

Celle-ci détient notamment un intérêt de 50 % à Düsseldorf dans la BANKHAUS POENSGEN, MARX & C° et un intérêt minoritaire à Francfort dans l'ALLGEMEINE BANKGESELLSCHAFT AG.

INDUSTRIE ALIMENTAIRE

(573/26) Les intérêts chez les Six du groupe de biscuiterie UNITED BISCUIT (HOLDING) LTD d'Edimburgh (cf. N° 555 p. 30) ont été renforcés et diversifiés dans le secteur de la préparation de pommes de terre frites avec la prise du contrôle des firmes néerlandaise WESTIMEX FRITURA N. V. (Krabbendijke) et belge CROKY-CHIPS N. V. (Nieuwerkerke) dont M. Frank Westrate reste associé minoritaire et directeur technique.

Le groupe britannique a une filiale de cette branche à Londres, MEREDITH & DREW LTD, dont le directeur, M. G. B. Beardsley assure la présidence de la nouvelle filiale néerlandaise. Celle-ci servira de holding au groupe pour le développement de ses intérêts dans ce secteur chez les Six.

(573/26) Les liens d'assistance technique et d'affaires existant depuis de longues années entre la compagnie danoise SANOVO FOOD & ENGINEERING A/S (Odense) et le groupe de Milan MOTTA SpA (cf. N° 572 p. 30) ont été resserrés par la création à Milan d'une filiale paritaire pour le traitement des oeufs, SANOVO ITALIA SpA (capital autorisé de Li. 100 millions), présidée par M. Angelo Saraceno et dirigée par M. Schimko Hermann.

Spécialiste de pasteurisation des blancs d'oeufs, SANOVO qui a récemment installé une affiliée en Grande-Bretagne, SANOVO (U. K.) Ltd (capital de £ 1000), produit également des machines pour le cassage et la séparation des oeufs et elle a participé à ce titre à la construction d'une usine par MOTTA. Son contrôle est partagé entre les compagnies LACTOSAN A/S (Odense) et DANSK TØRAEG FABRIK A/S (Copenhague) - connue à l'étranger pour sa marque de produits avicoles "Ovodan".

(573/26) L'entreprise française de torréfaction et négoce de café vert et torréfié CAFES EXCELLA SA (Lempdes/Puy-de-Dôme) a négocié l'absorption de son homologue de Toulouse CAFES BENJAMIN SA et en a rémunéré les actifs (évalués, bruts, à F. 1,5 million) en portant son capital à F. 2,18 millions.

(573/27) Chargée de la commercialisation sous la marque "Yoplait" des fabrications de six coopératives laitières françaises, la STE DE DIFFUSION DE MARQUES-SODIMA de Paris (cf. N° 523 p. 30) a conclu avec la compagnie laitière espagnole INLENA-INDUSTRIAL LECHERA NAVARRA SA (Pampelune) qui commercialise sa production sous la marque "Kaiku" , un accord autorisant celle-ci à fabriquer et à vendre sur son marché des produits laitiers (yaourts et fromages frais) sous la marque "Yoplait".

Ces produits sont commercialisés en Belgique par les ETS VEBRUGGEN-MASINA SA (Bruxelles) et en Suisse par l'UNION LAITIERE VAUDOISE Sc de Lausanne.

(573/27) Filiales à 70 % de la compagnie de portefeuille RIVOIRE CARRET LUSTUCRU SA de Marseille (cf. N° 564 p. 33), les groupes de semoulerie et pâtes alimentaires ETS LUSTUCRU SA (Grenoble) et SEPREK SA de Marseille (cf. N° 485 p. 33) se sont associés aux groupements de riziculteurs SICA FRANCE RIZ (Arles/Gard), LES PRODUCTEURS DE CEREALES DU GARD Sc (Nîmes/Gard) et STE SICA COLLECTE RIZICOLE Sc (Gimeaux/Gard) pour créer à Paris la STE ARLESIENNE DES RIZ ETUVES SA (capital de F. 100.000), dont l'objet est la production et la commercialisation de riz étuvé à grains longs.

(573/27) Les compagnie de Paris DISTILLERIES REUNIES SA - affiliée au groupe BANQUE DE L'INDOCHINE SA (cf. supra p.15) à travers la société INDOCHINE PARTICIPATIONS SA (cf. N° 556 p. 28)- et STE DES INDUSTRIES AGRICOLES & ALIMENTAIRES DE L'OUEST-SIAL SA se sont assurées à parité le contrôle absolu de la STE CALVADOS BUSNEL SA (Pont Lévêque/Calvados).

La première disposait déjà de deux chais (Cormeilles/Eure et Brécey/Manche) spécialisés dans l'eau de vie de cidre et la seconde en a un à Dives-sur-Mer/Calvados.

(573/27) La SUCRERIES L. BENARD SA (Paris) a négocié l'absorption de sa filiale SA DES CASERNES (capital de F. 1,6 millions), dont les actifs (évalués, bruts, à F. 10,8 millions) ont entraîné l'élévation de son capital à F. 17,5 millions.

METALLURGIE

(573/27) L'industriel belge Albert Frère a été le principal fondateur (90 %) aux côtés des sociétés ETS FRERE-BOURGEOIS Sprl, ACEX SA, CLOTURAL SA et ERBE SA, toutes membres à Charleroi du groupe métallurgique dont il est l'animateur de l'entreprise de négoce, transit et transports de produits métallurgiques CIE COMMERCIALE & FINANCIERE CAROLOREGIENNE-C. C. F. C. SA (Charleroi) au capital de FB 1 million.

(573/28) **Filiale du groupe métallurgique ANACONDA C°** (Anaconda/Montana et New York - cf. N° 277 p. 29), l'entreprise de transformation de cuivre et bronze en fils, tubes, feuilles, etc ... ANACONDA AMERICAN BRASS C° (Waterbury/Conn.) s'est associée avec son agent d'Amsterdam N.V. MULTUFLEX (majoritaire) pour former la société ANACONDA N.V. (Amsterdam) au capital autorisé de Fl. 4 millions, que dirige M. Robert Sellies.

Représenté en République Fédérale par une affiliée commerciale à Francfort, ANACONDA VERKAUFGESELLSCHAFT GmbH, ainsi que divers agents tels que ERICH SCHULTZE KG (Berlin) et KABEL & METALLWERKE GUTEHOFF-NUNGSHÜTTE AG (Hannover), le groupe de New York a une affiliée à Paris, CUIVRES & METAUX RARES SA, et une autre à Milan, ITALO-AMERICANA METALLI SpA (cf. N° 79 p. 24).

(573/28) **Les intérêts à l'étranger du groupe chimique néerlandais AKZO N.V. d'Arnhem** (cf. N° 571 p. 23) vont s'enrichir en Irlande d'une filiale industrielle à 50 %, FERENKA LTD (Limerick) spécialisée dans les carcasses d'acier et treillis métalliques pour armatures de pneumatiques. Opérationnelle en 1972, et occupant un millier de personnes, la nouvelle affaire aura bénéficié alors d'un investissement de £ 20 millions, supporté pour moitié par l'établissement public de Dublin INDUSTRIAL DEVELOPMENT AUTHORITY-I. D. A., également actionnaire pour 50 %.

Sous contrôle direct de la filiale ENKA GLANZSTOFF N.V. (Arnhem) d'AKZO (cf. N° 546 p. 38), la nouvelle affaire aura pour agent commercial en Grande-Bretagne une autre filiale, BRITISH ENKALON Ltd de Leicester (cf. N° 553 p. 22).

(573/28) **La représentation commerciale en République Fédérale du groupe métallurgique française CREUSOT-LOIRE** (cf. N° 572 p. 32) sera assurée par la nouvelle firme de Düsseldorf CREUSOMETAL GmbH (capital de DM 200.000), gérée par MM. P. Cadart et S.L. Wartelle et directement contrôlée par la société CREUSOMETAL de Gennevilliers/Hts-de-Seine (cf. N° 450 p. 32).

Celle-ci est filiale de la SFAC-STE DES FORGES & ATELIERS DU CREUSOT SA (groupe SCHNEIDER SA), qui a récemment fusionné avec la C.A.F.L. - CIE DES ATELIERS & FORGES DE LA LOIRE SA (groupe MARINE FIRMINY SA) au sein de CREUSOT-LOIRE (capital de F. 207,7 millions).

(573/28) **Le groupe sidérurgique AUGUST THYSSEN HÜTTE AG de Duisburg Hamborn** (cf. N° 570 p. 33) a acquis du groupe N.V. PHILIPS' GLOEILAMPENFABRIEKEN (Eindhoven) une participation de 49 % aux Pays-Bas. dans la société de laminage N.K.F. STAAL N.V. (Ablasserdam).

Celle-ci qu'anime M. Paul J.E. Kooper (cf. N° 562 p. 35) et qui est directement contrôlée par sa filiale de Delft N.K.F. GROEP N.V. (anc. NEDERLANDSCHE KABELFABRIEKEN N.V. - cf. N° 571 p. 43) de PHILIPS, produit 400.000 t./an₁ de profilés et fils d'aciers spéciaux et au carbone (avec une capacité de 1 million de t./an).

(573/29) Filiale paritaire des groupes de La Haye N.V. BILLITON MIJ. (cf. N° 571 p. 28) et d'IJmuiden KON. NED. HOOGOVSNS & STAALFABRIEKEN N.V. (cf. N° 572 p. 32), l'entreprise de transformation de métaux légers HOLLAND ALUMINIUM N.V. de La Haye (cf. N° 570 p. 32) a pris en République Fédérale le contrôle à 74 % de son homologue ALCO-BAU-ZUBEHÖRGESELLSCHAFT mbH & C° (Goslar) où M. Th. P. Schenning jusqu'ici propriétaire et directeur, garde un intérêt de 26 % - et de sa filiale d'Utrecht ALCO BOUWSPECIALITEITEN N.V. (cf. N° 214 p. 15).

(573/29) La rationalisation des intérêts en France du groupe allemand de constructions métalliques et mécaniques D.S.D.-DILLINGER STALHBAU GmbH (Dillingen/Sarre) est devenue effective (cf. N° 559 p. 40) avec l'absorption de l'entreprise de grosse chaudronnerie C.M.B.-CONSTRUCTIONS METALLIQUES DE BOUZONVILLE Sarl (Bouzonville/Moselle), qui emploie 400 personnes et dont les actifs bruts ont été évalués à F. 41,7 millions, par sa société-soeur STE D'ETUDES & DE CONSTRUCTIONS METALLIQUES SEIBERT-SECOMETAL SA (Paris). Celle-ci, dont l'usine de ponts roulants et routiers de Sarralbe/Moselle occupe 450 personnes, a en conséquence porté son capital à F. 10 millions.

(573/29) La CIE PECHINEY SA de Lyon et Paris (cf. N° 571 p. 24) a conclu en Australie avec la société de prospection minière MT. COORA MINING C° LTD (Canberra) un accord pour l'exploration et l'exploitation communes de gisements de cuivre sur des concessions détenues par la seconde au Sud-Est du Queensland.

Dans le pays, le groupe français détient une participation de 20 % dans l'entreprise d'aluminium QUEENSLAND ALUMINIA LTD de Gladstone/Queensland (cf. N° 496 p. 33), aux côtés des groupes KAISER ALUMINUM & CHEMICAL CORP. d'Oakland/Cal. (cf. N° 572 p. 33) pour 52 %, ALCAN ALUMINIUM LTD de Montreal (cf. N° 551 p. 34) pour 20 % et CONZINC-RIO TINTO OF AUSTRALIA (PTY) Ltd de Melbourne (groupe RIO-TINTO-ZINC CORP. Ltd de Londres - cf. N° 563 p. 33) pour 8 %.

(573/29) Les récentes négociations (cf. N° 565 p. 35) menées entre les groupes luxembourgeois ARBED-ACIERIES REUNIES DE BURBACH-EICH DUDELANGE SA (cf. N° 563 p. 23) et allemand RÖCHLING'SCHE EISEN- & STAHLWERKE GmbH de Völklingen/Saar (cf. N° 565 p. 35) ont abouti à une double série d'accords : (1) l'apport de leurs fonderies respectives de Burbach/Saar et Völklingen à une filiale paritaire à constituer en Sarre avec une capacité annuelle de 2,8 millions de t./an; (2) un investissement de DM 125 millions consenti, pour moitié chacun, pour la construction à Völklingen d'un train continu (4 filières) pour fil machine.

(573/30) Membre du groupe RÖCHLING'SCHE EISEN & STAHLWERKE GmbH de Völklingen/Saar (cf. supra p. 29) à travers la société de portefeuille INDUSTRIEVERWALTUNG RÖCHLING GmbH (Saarbrücken), le groupe de Berlin et Düsseldorf RHEINMETALL BERLIN AG (cf. N° 559 p. 30) a pris à Köln-Raderberg le contrôle de l'entreprise de machines pour le travail de tôles et câbles en grande série MEYER, ROTH & PASTOR MASCHINENFABRIK GmbH. Animée par MM. P. Meyer, H. Roth et Fr. Pastor, ses propriétaires jusqu'ici, celle-ci occupe quelque 300 personnes et réalise un chiffre d'affaires annuel de près de DM 14 millions.

(573/30) Important producteur en France d'équipements pour cuisines de collectivités, la société THIRODE & CIE SA (Drancy/Seine St-Denis), qui exploite une usine à Poligny/Jura, a négocié l'absorption de l'entreprise de tôlerie industrielle et cuisinières CHARLES PELLETIER SA (Saint-Aubin-Les-Elbeuf/Seine Mme) et en a rémunéré les actifs évalués, bruts, à F. 3,7 millions) en portant son capital à F. 1,28 million.

PAPIER

(573/30) Filiale paritaire au Royaume-Uni des compagnies américaine MARYLAND CUP CORP. (Owing Mills/Md.) et britannique GENERAL INDUSTRIAL PLASTICS (HOLDINGS) Ltd (groupe SPEY INVESTMENTS Ltd de Londres), la société SWEETHEART PLASTICS Ltd, qu'animent MM. J. Salmon et H. Shapiro, a pris aux Pays-Bas le contrôle de la firme de récipients en carton et papier MONOCON N.V. de Groenlo (cf. N° 394 p. 32), dont MARYLAND CUP était actionnaire pour 50 % depuis le début 1967.

Cette dernière, co-fondatrice fin 1969 de SWEETHEART PLASTICS, est connue pour ses machines "Flex-E-Fills" pour le remplissage en produits liquides d'emballages en carton. Elle a récemment accordé la licence pour l'Europe de ces machines à la compagnie britannique RIDAT ENGINEERING Ltd (Wokingham/Berks.), filiale de GENERAL INDUSTRIAL PLASTICS.

(573/30) La compagnie française PAPETERIES DE GASCOGNE SA (Mimizan/Landes) s'est assurée le contrôle à 76,16 % de son affiliée de Tullins/Isère TRANSFOR SA. Spécialisée dans les papiers gommés en rouleau pour machines à emballer, celle-ci sera ultérieurement fusionnée avec sa compagnie-soeur STE PROVENCALE D'ALUMINIUM-SOPAL SA (Dax/Landes).

PAPETERIES DE GASCOGNE a réalisé en 1969 un chiffre d'affaires de F. 134,23 millions, contre F. 3,2 millions pour TRANSFOR et F. 13,82 millions pour SOPAL.

PARFUMERIE

(573/31) Il entre dans les intentions des maisons PARFUMS DE FRANCE SA (Paris) et COUVREUR-PARFUMERIE SA de Schaerbeek-Bruxelles - liées par des accords commerciaux et financiers (cf. N° 468 p. 34) - ainsi que L. EECKELAERS SA de Molenbeek-St-Jean (cf. N° 549 p. 33) de regrouper leurs activités au sein d'une affaire où sera laissée une importante participation au groupe alimentaire belge CONTINENTAL FOODS N.V. (Puurs), qui contrôle EECKELAERS.

PETROLE

(573/31) Le groupe de Bruxelles PETROFINA SA (cf. supra p. 16) a négocié par offre publique d'échange un élargissement de son contrôle sur sa filiale (66 %) de prospection, raffinage et distribution de Montreal PETROFINA CANADA Ltd.

Celle-ci (revenus bruts de \$C 175 millions en 1969) a engagé récemment un programme d'investissement de \$ 44 millions dans sa raffinerie de Pointe-aux-Trembles, afin notamment d'en porter la capacité de production à 100.000 barils/jour et de la compléter par une usine d'aromates : benzène, toluène et xylène, devant être opérationnelle début 1971.

(573/31) Les groupes de Rome E.N.I.-ENTE NAZIONALE IDROCARBURI SpA (cf. N° 570 p. 35) et Los Angeles/Cal. OCCIDENTAL PETROLEUM C° (cf. N° 569 p. 37) négocient une association pour l'édification au Royaume Uni, sur l'île de Canvey/Essex, d'une raffinerie de 5 millions de t./an qui, après un investissement initial de quelque £ 30 millions, sera exploitée par une filiale commune où le second sera majoritaire.

Le partenaire américain, qui a récemment créé à Londres la compagnie OCCIDENTAL PETROLEUM (U.K.) Ltd (capital de £ 100) opère depuis plusieurs années au Royaume-Uni à travers le réseau de distribution V.I.P. (700 stations services ou points de vente) qu'exploite sa filiale VIP PETROLEUM LTD. Ses autres intérêts dans le pays sont notamment constitués du groupe EFCO Ltd (Londres et Weybridge/Surrey), acquis en 1968 (cf. N° 325 p. 30), et des compagnies SEL-REX (U.K.) Ltd de Slough/Bucks. (cf. N° 393 p. 33) et INTERNATIONAL ORE & FERTILIZERS (U.K.) Ltd de Londres (cf. N° 516 p. 21).

(573/32) Les intérêts à Milan du groupe SAROM-SOC. AZ. RAFFINAZIONE OLII MINERALI SpA (cf. N° 563 p. 36) se sont enrichis d'une filiale INDUSTRIALE COMMERCIALE IDROCARBURI & AFFINI SpA (capital de Li. 1 million), présidée par M. G. Médici et dirigée par M. Fluvio Mosetti, et où il a pour associées minoritaires (5 % chacune) les sociétés de Milan GALFA SpA et de Genève SAS DE L'HARPE & CIE.

PHARMACIE

(573/32) Le groupe chimico-pharmaceutique de New York RICHARDSON MERRELL INC. (cf. N° 548 p. 34) a rationalisé ses intérêts indirects chez les Six en mettant fin aux activités de son affiliée de Forest-Bruxelles FRANCODEX SA (cf. N° 514 p. 30), dont M. J. Joubert sera liquidateur. Celle-ci (anc. FABRIPHAR SA - cf. N° 394 p. 34) était sous le contrôle direct de la filiale de Paris MERRELL TORAUDE SA (anc. LABORATOIRES TORAUDE SA - cf. N° 535 p. 36) et du holding de Zug/Suisse TORAUDAG AG (anc. FARMAPROD AG - cf. N° 417 p. 31).

Animée par M. Yves Garnier, MERRELL TORAUDE (capital de F. 16,42 millions) édifie à Strasbourg un centre de recherche qui, opérationnel en 1972, sera au service de l'ensemble des sociétés du groupe en France (STE LACHARTRE et LABORATOIRES COIRRE, notamment) ainsi que des autres filiales chez les Six, en Grande-Bretagne, Suisse et Espagne.

(573/32) Spécialiste à Hambourg d'emplâtres, pansements, cosmétiques et produits chimico-pharmaceutiques, le groupe BEIERSDORF AG, dont le chiffre d'affaires consolidé a atteint DM 564,5 millions en 1969 (dont DM 233,4 millions par les filiales à l'étranger), a élargi les assises financières de deux de ses filiales pour en permettre l'expansion : BEIERSDORF SpA (Milan) a vu son capital porté à Li. 750 millions, et BEIERSDORF FRANCE SA (Le Plessis-Robinson) le sien à F. 10 millions.

Affilié au groupe d'assurances ALLIANZ VERSICHERUNGS AG (Berlin et Munich), le groupe de Hambourg a également des filiales sous son nom à Amsterdam, Schaerbeek-Bruxelles, Bâle, etc ...

(573/32) Le groupe chimico-pharmaceutique de Naples PIERREL SpA (cf. N° 562 p. 38) a négocié la prise du contrôle à Sondalo/Sondrio de la firme de serums et liquides pour injections hypodermiques COLLI SpA, dont le capital avait préalablement été porté à Li. 800 millions et qu'il a transformée en PIERREL HOSPITAL SpA.

PLASTIQUES

(573/33) Le groupe RUBBERMAID Inc. de Wooster/Ohio (cf. N° 529 p. 29) a renforcé ses intérêts chez les Six dans le domaine des articles ménagers en plastique et caoutchouc moulés avec la création d'une filiale à St-Louis/Haut Rhin, DUPOL RUBBERMAID FRANCE Sarl, chargée de la distribution en France des produits de la filiale de Francfort DUPOL-RUBBERMAID GmbH - FABRIK FÜR GUMMI- & KUNSTSTOFFERZEUGNISSE (cf. N° 476 p. 30).

(573/33) Il entre dans les intentions du groupe de New York GREAT AMERICAN INDUSTRIES Inc. (cf. N° 546 p. 21) de prendre le contrôle à Paris de l'entreprise d'articles gonflables en matière plastique (bateaux, matelas pneumatiques, meubles, etc ...) SEVYLOR SA (cf. N° 473 p. 16).

Le groupe américain - qui représente la firme française aux USA - coiffe notamment la société PARKWAY FABRICATORS CORP., spécialisée dans les vêtements de plongée sous-marine et dont la représentant en France est la société HUTCHINSON LOISIRS SA, filiale de la compagnie caoutchoutière de Paris ETS. HUTCHINSON SA (cf. N° 559 p. 23).

(573/33) Selon un accord conclu entre les mines d'Etat néerlandaises N. V. NEDERLANDSE STAATSMIJNEN-D. S. M. d'Heerlen (cf. N° 571 p. 44) et la société C. d. F. CHIMIE SA de Paris (groupe STE CHIMIQUE DES CHARBONNAGES-S. C. C. - cf. N° 564 p. 20) la seconde recevra une partie de la production de chlorure de polyvinyl de l'usine de Geleen de la première, qui, opérationnelle en 1972, verra sa capacité portée à 75.000 t./an.

S. C. C. achètera également à la compagnie belge LIMBOURGEOISE DE VINYLE-L. V. M. SA (cf. N° 464 p. 21) le chlorure de monomère nécessaire à CdF CHIMIE pour sa production de chlorure de polyvinyle. Dernièrement formée à Bruxelles (cf. N° 549 p. 29), L. V. M., qui produira prochainement à Tessengerlo 200.000 t./an de "MCV", l'a été en tant que filiale paritaire de D. S. M. et du groupe public français E. M. C. -ENTREPRISE MINIERE & CHIMIQUE SA (cf. N° 571 p. 23) à travers ses filiales en Belgique PRODUITS CHIMIQUES DU LIMBOURG SA et PRODUITS CHIMIQUES DE TESSENDERLOO SA.

(573/33) Coiffée par la compagnie de portefeuille STE CENTRALE DE DYNAMITE SA de Puteaux/Hts-de-Seine (cf. N° 561 p. 16), la compagnie électrométallurgique et chimique française NOBEL BOZEL SA de Puteaux (cf. N° 550 p. 39) s'est assurée à Paris le contrôle à 80 % de la STE DE TRANSFORMATIONS & D'APPLICATIONS MODERNES A L'INDUSTRIE & AU COMMERCE-TRAMICO SA (capital de F. 2,5 millions). Spécialisée dans la transformation de mousse plastique, celle-ci réalise un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de F. 35 millions.

(573/34) Le groupe chimique de Frankfurt-Hoechst FARBERWERKE HOECHST AG (cf. N° 571 p. 43) et le groupe public français STE CHIMIQUE DES CHARBONNAGES-S. C. C. (cf. supra p. 33) négocient une augmentation de leur participation respective - 33,3 % et 16,4 % - à Paris dans la STE NORMANDE DE MATIERES PLASTIQUES SA (cf. N° 470 p. 32) dont sont actionnaires pour le solde le groupe L'AIR LIQUIDE SA (20 %) et son affiliée (17 %) de Douai/Nord ETHYLENE PLASTIQUE SA, également affiliée pour 42 % à la S. C. C. (cf. N° 522 p. 39).

NORMANDE DE MATIERES PLASTIQUES se propose d'investir quelque F. 90 millions pour porter à 40.000 t./an d'ici 1972 la capacité de polypropylène de son usine de Lillebonne/Seine Mme.

PUBLICITE

(573/34) Le groupe de Londres HORNIBLOW-COX-FREEMAN Ltd (cf. N° 506 p. 34) a simplifié ses intérêts en Italie en dissolvant sa filiale de Milan H. C. F. INTERNATIONAL SpA (anc. H. C. F. BRULLMANN CONTINI SpA (cf. N° 471 p. 25), dont M. Giovanni Clerici sera liquidateur.

Le groupe britannique, qui a dissout fin 1968 sa filiale de Paris H. C. F. SIGMA FRANCE Sarl (cf. N° 497 p. 38) avait négocié en 1969 une association à l'échelle mondiale avec le groupe de New York DANCER-FITZGERALD-SAMPLE Inc. (cf. N° 554 p. 40). Les pourparlers n'ayant pu aboutir, ce dernier a récemment conclu un accord assorti d'échange de participations avec un autre groupe de Londres, DORLAND ADVERTISING HOLDINGS Ltd, et ses affiliées de Düsseldorf - DORLAND CRAWFORD EUROPE GmbH, dont il est maintenant lui-même actionnaire à travers sa filiale D. F. S. INTERNATIONAL - de Vienne, Copenhague, etc ... Cependant, financièrement indépendantes, les sociétés DORLAND & GREY de Bruxelles et Paris (affiliées au groupe GREY ADVERTISING Inc. de New York) n'ont pas été parties à cet accord.

(573/34) Le réseau européen né du récent regroupement des moyens d'action des agences suisse ADVICO SA de Gockhausen-Zurich (cf. N° 533 p. 41) et française DELPIRE SA de Paris (transformée depuis en DELPIRE ADVICO SA) s'est étoffé avec l'entrée des agences d'Ixelles-Bruxelles PLANS SA PUBLICITE & COMMUNICATIONS (cf. N° 512 p. 34) et d'Amsterdam JESSURUN & PLANS N. V. (filiale à 50 % de la précédente).

PLANS SA a récemment dénoncé ses accords avec la Division internationale INTERGARD du groupe publicitaire de New York GARDNER ADVERTISING C° Inc. (cf. N° 559 p. 43).

(573/35) L'agence de Milan HERMES PUBBLICITA-PROMO-ZIONE VENDITE & PUBBLICHE RELAZIONI (succursales à Trévis, Naples, Palerme et prochainement à Gênes) se propose de prendre une double initiative : (1) ouverture d'une représentation permanente à Copenhague; (2) conclusion d'un accord de coopération et d'échange de clientèle avec son homologue de Barcelone PUBLI-TEL SA (succursales à Paris, Francfort, Londres et Oslo).

(573/35) Les liens noués début 1970 (cf. N° 550 p. 40) entre les agences "PUBLICITAS" SA SUISSE DE PUBLICITE de Lausanne (cf. N° 551 p. 40) et EURO ADVERTISING PARIS SA de Paris (cf. N° 567 p. 41) ont été resserrés avec la création à Genève d'une filiale paritaire de portefeuille E. A. HOLDING SA (capital de FS 1,2 million) dont la présidence, tournante, est assurée au départ par M. Henri de Barrin, président de la fondatrice française.

Celle-ci, qui installera prochainement des filiales en Italie, Espagne et Scandinavie ainsi qu'en 1971 en Grande-Bretagne, a apporté à la nouvelle affaire une participation de 20 % dans chacune des agences EURO ADVERTISING de Bruxelles, Amsterdam, Düsseldorf, Francfort et Zurich ainsi que dans les firmes EURO ADVERTISING PARIS SA et EURO ADVERTISING LYON SA (anc. AGENCE GENERALE DE PUBLICITE AGEPE SA - cf. N° 534 p. 39). PUBLICITAS, qu'auniment MM. W.H. Burger, R. Lotthé et M. Pichon, possède des filiales à Francfort, Paris, Milan et Madrid.

(573/35) Après avoir dissout sa filiale de Paris LENNEN & NEWELL IMPACT SA (cf. N° 507 p. 34) où il était associé avec l'agence IMPACT SA de Paris (cf. N° 558 p. 39), le groupe publicitaire de New York LENNEN & NEWELL Inc. (cf. N° 410 p. 32) s'est assuré à Paris une importante participation dans l'agence ARES INTERNATIONAL SA, l'a transformée en ARES INTERNATIONAL-LENNEN & NEWELL SA et l'a chargée de sa représentation générale pour l'Europe.

TABAC

(573/36) La filiale à Lausanne et Neuchâtel PHILIP MORRIS EUROPE SA du groupe de New York PHILIP MORRIS Inc. (cf. N° 562 p. 40) a négocié pour le compte de sa filiale d'Eindhoven PHILIP MORRIS HOLLAND N.V. la prise du contrôle à La Haye de la société de portefeuille N.V. BELEGGINGS- & BEHEERSMIJ. NOVA qui coiffe la manufacture de cigarettes de Rotterdam N.V. INTERNATIONALE TABAKS- & SIGARETTENFABRIEK (marques "Runner", "Rosita", "Navy Club", "Swingle" et "Pointer", produites à Bergen-op-Zoom) ainsi que la firme d'importation de La Haye N.V. CIGARETTES IMPORT C° v/h A. J. BLOK ("Lexington"). Animée par M. P. Van Ommeren, PHILIP MORRIS HOLLAND produit pour sa part diverses marques de cigarettes et cigares : Marlboro, P. M., Ambassador, Senator, Hunter, Goldspur, Muratti, etc ...

La compagnie suisse contrôlait déjà aux Pays-Bas (cf. N° 502 p. 38) la firme d'Eindhoven KON. VERENIGDE TABAKINDUSTRIEËN MIGNOT & DE BLOCK N.V. ainsi que la société de portefeuille de Rotterdam N.V. SIGARETTENFABRIEK P.M.E. (cf. N° 516 p. 33/34).

TEXTILES

(573/36) Le groupe FARBENFABRIKEN BAYER AG de Leverkusen (cf. N° 571 p. 23) a négocié un élargissement de ses intérêts en Iran - deux filiales : BAYER PHARMA IRAN SA et BAYER IRAN CHEMIE SA - en prenant une participation de 50 % à Téhéran dans la firme de textiles synthétiques SHERKATE SAHAMI ALIAF SA (capital de Rs. 300 millions), dont il doublera à 6.000 t./an la production de fibres polyamides d'ici deux ans (avec extension possible jusqu'à 10.000 t./an).

(573/36) Une concentration est en cours en Italie au profit des intérêts du groupe suisse LEGLER & C° KG de Diesbach/Glarus (cf. N° 555 p. 37), dont la filiale de Milan LEGLER INDUSTRIA TESSILE SpA (anc. COTONIFICIO LEGLER SpA de Ponte S. Pietro/Bergamo - cf. N° 530 p. 34) absorbera plusieurs affiliées : LEGLER COMMERCIALE SpA de Milan (capital de Li. 300 millions), ICAM-INDUSTRIA CONFEZIONI ABBIGLIAMENTO MODA SpA de Ponteranica (Li. 120 millions), MANIFATTURA ERCOLE SpA d'Arzano (Li. 110 millions) et NORDICA SpA de Palerme (Li. 50 millions).

(573/37) Spécialiste aux Pays-Bas de confection masculine, la firme d'Hilversum N.V. ALGEMENE TEXTIELMIJ. MÜRMAN-
MER N.V. s'est donnée à Wuppertal Eberfeld une filiale commerciale, MÜRMAN-
GmbH (capital de DM 50.000), gérée par MM. Gerardus E.R. Brummer et K.H.
Mürmann.

La fondatrice (capital de Fl. 0,5 million) a une société soeur à Baarn
ALGEMENE TEXTIELMIJ. GERARD BRUMMER N.V.

(573/37) Le holding suisse DINET SA (Lugano) a été à
l'origine à Milan de l'entreprise de tissus élastiques et réticulés pour usages
pharmaceutiques (pansements notamment) MEDINET SpA (capital de Li. 30 mil-
lions), que dirige M. Umberto Sforza.

(573/37) La firme allemande de confection SAKO SAAR
KONFEKTION GmbH (Saarbrücken) a installé une filiale commerciale en France,
VETEMENTS SAKO Sarl (Saarguemines/Moselle) au capital de F. 100.000, dont
M. Helmut Grewer (Dudweiler/Saar) est gérant-associé.

(573/37) Le groupe textile français ETS. SCHAEFFER &
CIE SA de Pfastatt-le-Chateau/Ht Rhin (cf. N° 570 p. 38) prépare la rationalisation
de ses structures grâce à la négociation d'un double accord de regroupement de
ses activités avec : (1) celles de son affiliée à 6,89 % ETS ISIDORE ANDRE-GROS
ROMAN SA née de la récente fusion des entreprises ETS ISIDORE ANDRE SA
(Masevaux/Ht Rhin) et STE ALSACIENNE DES TISSAGES GROS ROMAN SA (Wes-
serling) au profit de la première (cf. N° 508 p. 35); (2) celles de son affiliée
à 30,1 % (à travers sa filiale SCHAEFFER MANUTENTION SA) SA D'INDUSTRIE
COTONNIERE SAIC (Mulhouse) - également affiliée aux compagnies UNION TEX-
TILE SA (Guebwiller/Ht Rhin) et COGEPAR-CIE GENERALE DE PARTICIPATIONS
& DE GESTIONS SA (Paris) toutes deux membres du groupe SA INDUSTRIE TEX-
TILE (Paris). Cette opération donnera naissance à une compagnie de portefeuille
contrôlant SAIC et ISIDORE ANDRE.

Dans une seconde étape, ETS SCHAEFFER et la nouvelle affaire pas-
seront sous le contrôle d'une compagnie comptant parmi ses actionnaires diver-
ses banques dont la BANQUE DE PARIS & DES PAYS-BAS SA (cf. N° 571 p. 44)
la BANQUE DE NEUFLIZE, SCHLUMBERGER, MALLETT SA (cf. N° 568 p. 28)
et le CREDIT INDUSTRIEL D'ALSACE & DE LORRAINE C. I. A. L. SA de Stras-
bourg (cf. N° 533 p. 29).

ETS SCHAEFFER s'est récemment (cf. N° 570 p. 38) associé (11/57/
32) aux entreprises SA DES ETS LES FILS D'EMMANUEL LANG (Paris et Mul-
house) et S.I.A.T. SA (groupe ISIDORE ANDRE) pour constituer la société I.T.A.
INDUSTRIES TEXTILES D'ALSACE SA.

TOURISME

(573/38) L'agence américaine de voyages, tourisimes et vacances collectives CAMPING HOLIDAYS INTERNATIONAL Inc. (Minneapolis) a créé à Amsterdam une filiale sous son nom (capital de Fl. 50.000), dirigée par M. John Griffiths (Londres).

(573/38) Connue pour avoir lancé en France la formule de motels "Novotel", la STE D'INVESTISSEMENT & D'EXPLOITATION HOTELIERS SA de Lesquin/Nord (cf. N° 552 p. 41) a pris pied en Belgique en y constituant, à travers sa filiale de portefeuille en Suisse NOVOTEL HOLDING SA (Fribourg) la STE DE PROMOTION HOTELIERE SA (Uccle-Bruxelles), que dirige M. Michel de Beukelaar.

La fondatrice possède également une filiale à Genève, SODENOS-STE DE DEVELOPPEMENT DES NOVOTELS EN SUISSE SA, formée début 1969 sous la présidence de M. Pierre Allain.

(573/38) La CIE INTERNATIONALE DES WAGONS-LITS & DU TOURISME SA de Bruxelles (cf. N° 571 p. 22) a pris à Rotterdam le contrôle du motel "Skyway" dont l'exploitation, assurée jusqu'ici par la société N.V. CHALET SUISSE, le sera désormais, sous le nom d'EUROMOTEL ROTTERDAM, par la chaîne des 13 établissements affiliés que coiffe son affiliée de Bruxelles EUROMOTEL SA (cf. N° 405 p. 36).

(573/38) Le groupe français d'articles de camping, caravanning, nautisme, sports loisirs, etc ... TRIGANO VACANCES SA (cf. infra) s'est assuré une participation minoritaire dans la S.E.M.M. -STE EUROPEENNE DE MATERIELS MOBILES SA (Boulogne/Hts-de-Seine), filiale jusqu'ici absolue de la S.N.I.A. -STE NATIONALE INDUSTRIELLE AEROSPATIALE SA de Paris (cf. N° 558 p. 27) et spécialisée dans la fabrication de caravanes "Caravelair". TRIGANO VACANCES est le principal représentant des matériels "Caravelair" en France (45 % des ventes) ainsi qu'en Italie à travers sa filiale SO.CO.I.C. TRIGANO-STA COLLECTIVITA ITALIA CAMPEGGIO SpA (Rome).

(573/38) MM. Gérard Blitz, vice-président et fondateur du CLUB MEDITERRANEE SA (cf. N° 548 p. 38) et Gilbert Trigano, président du CLUB MEDITERRANEE et animateur du groupe TRIGANO VACANCES SA (cf. supra p. 38), ont constitué à Paris la STE DE PROMOTION DE PORQUEROLLES-S.P.P. SA (capital de F. 100.000), qui, sous la présidence du premier, a pour objet la réalisation à Porquerolles (Iles d'Hyères) de résidences de vacances ainsi que complexes touristiques et sportifs.

TRANSPORT

(573/39) Des intérêts allemands portés par MM. H. Klefmann (Francfort) et A. Kirchuef (Hambourg) ont participé avec des intérêts norvégiens et du Koweït à la création à Londres de l'entreprise INTERGULF TRANSPORT & INSPECTION Ltd (capital de f 20.000) pour la surveillance et le contrôle d'expéditions par mer.

VERRE

(573/39) Il entre dans les intentions de la compagnie américaine STRUCTURAL FIBERS Inc. (Chardon/Ohio) de construire en Belgique dans la province de Liège une usine de containers renforcés de fibres de verre réclamant un investissement de FB 94 millions.

DIVERS

(573/39) Spécialiste en République Fédérale d'émaux d'art et céramiques, supports pour bijouterie, etc ... la firme TAIRNBACHER MAJOLIKAFABRIK GmbH (Tainrbach-Heidelberg) a constitué une affiliée en Belgique TAIRNBACHER MAJOLIKAFABRIK BELGIËN-T.M.F. Pvba (Kaggevinne-Diest) au capital de FB 300.000, que gère M. V.J. de Rese, associé pour 33 %.

La fondatrice est présente depuis 1966 en France avec la filiale TAIRNBACHER MAJOLIK Sarl (capital de F. 300.000) de St Rabier/Dordogne, gérée par Mme E. M. Herbst.

(573/39) Spécialiste en France de chaussures de ville pour hommes et animée par M. E.P. Tautin, la SPIC-STE DE PRODUCTION INDUSTRIELLE DE CHAUSSURES SA (Ernée/Mayenne) s'est donnée à Hanovre une filiale commerciale, SPIC SCHUHVERTRIEBS GmbH (capital de DM 50.000), gérée par M. J.J. Benaroch.

INDEX DES PRINCIPALES SOCIETES CITEES

Advico	P. 34	Dinet	P. 37
AEG Telefunken	20	Distilleries Réunies	27
Akzo	28	Dupol-Rubbermaid	33
Alco-Bauzubehör	29	E. A. Holding	35
Alcorn Combustion	21	Eckelaers (L.)	31
Anaconda	28	Efferta	25
Arbed	29	Elbeflug	17
Arlésienne des Riz Etuvés (Sté)	27	E. N. I.	31
Ateliers de la Motobécane	22	Ericsson	24
Bank Melli	25	Etudes Financières & Economiques	23
Banque de l'Indochine	15-27	Euro Advertising.	35
Banque Lambert	18	Euromotel	38
Banque de Neufelize, Schlumberger Mallet	25-37	Fap-Famos	14
Banque de Paris & des Pays-Bas	37	Ferenka	28
B. A. S. F.	26	Figaro (Sté du)	23
Bastogi	23	Frère-Bourgeois	27
Bayer	36	Fruehauf	14
Beghin	23	Gardiloire	17
Beckmann Giessereimaschinen	22	Gardinier	17
Beiersdorf	32	Générale d'Electricité (Cie)	19-24
Bell Equipment	21	Gessner	22
Bergh & Partners (Van den)	21	Great American Industries	33
Bizerba Werke	21	Gross Cash Registers	21
Cafés Excella	26	Grow Chemical	16
Calvados Busnel (Sté)	27	Heimann	24
Camping Holidays Int.	38	Hermes Schleifmittel	22
Carbone-Lorraine (Le)	17	Hoechst	34
C. d. F. Chimie	33	Holland Aluminium	29
Cefilac	17	Horniblow-Cow-Freeman	34
Chimique des Charbonnages (Sté)	33	Igabel	15
Ciments Français (Sté des)	15	Industrie-Gleitbauges. Ahl & C°	15
Ciments Portland de Rombas	15	Industrielle des Télécommunica- tions (Cie)	24
Club Méditerranée	38	Inlena	17
Continental Foods	31	International Coating Materials	16
Couvreur-Parfumerie	31	International Ibo Of Belgium	20
Creusométal	38	Investimenti & Amministrazioni	16
Creusot-Loire	28	Ionics	16
Croky-Chips	26	Italmerger	19
Daimler-Benz	14	Jeumont-Schneider	16-19
Dassault	18	Legler Industria Textile	36
Delpire Advico	34		
Dillinger Stahlbau	29		

Legrand (Ets.)	P. 18	RCA	P. 24
Lennen & Newell	35	Reh Corp. International	20
Linde	19-23	Renault	14-22
Lindley Thomson Transformer & Service	18	Reno-Engrais-Produits Chimiques	17
Lumoprint Zindler	19	Rex Chainbelt	21
Lustucru (Ets)	27	Rheinmetall Berlin	30
M. A. N.	21	Richardson Merrell	32
Maryland Cup	30	Röchling	29-30
Matra Werke	23	Roland Offsetmaschinen	21
Medinet	37	Rothschild	17
Mengele	22	Rubbermaid	33
Merlin-Gerin	19	Sacfem	23
Meyer, Roth & Pastor	30	Saint-Gobain-Pont-à-Mousson	15
Monocon	30	Sako	37
Motta	26	Sanovo Food & Engineering	26
Mt. Coora Mining	29	Sarom	32
Müller Kugellagerfabrik (Georg)	22	Schaeffer & Cie (Ets)	37
Multiflex	28	Schmeing Webschützen (Gebr.)	20
Mürmann	37	Schneider Maschinenbau	23
Ned. Staatsmijnen	33	Schrader (Von)	20
"Neue Heimat"	14	Secometal	29
N. K. F. Staal	28	S. E. M. M.	38
Nobel-Bozel	33	Separec	27
Nord (Cie du)	18	Sevylor	33
Normande des Matières Plastiques	34	D. I. A. I. Marchetti	17
Novotel	38	Sial	27
Occidental Petroleum	31	Siemens	24
Oeme	21	Signalbau Huber München	20
Ökonomisk Literatur	23	Sodima	27
Oxon Italia	16	Sofracim	15
Papeteries de Gascogne	30	Soprotel	14
Parfums de France	31	Spic	39
Pechiney	19-29	Structural Fibers	39
Petrofina	16-31	Sucreries L. Benard	27
Philip Morris	36	Sweetheart Plastics	30
Philips	18-28	Thirode & Cie	30
Pierrel	32	Tramico	33
Plans SA Publicité & Communi- cations	34	Transfor	30
Procal	17	Trigano Vacances	38
Promodata	24	Variant	19
Promotion Hôtelière (Sté de)	38	Vidal & C° (Herbert)	14
Promotion de Porquerolles (Sté de)	38	Wagons-Lits	38
Prouvost	23	Westfalenbank	26
Publicità Hermes	35	Westimex Fritura	26
		Zanker (Hermann)	20

